



Rapport

D'ACTIVITÉ

2025



SOMMAIRE

01 Rapport moral P.05

02 La Société Protectrice des Animaux P.09

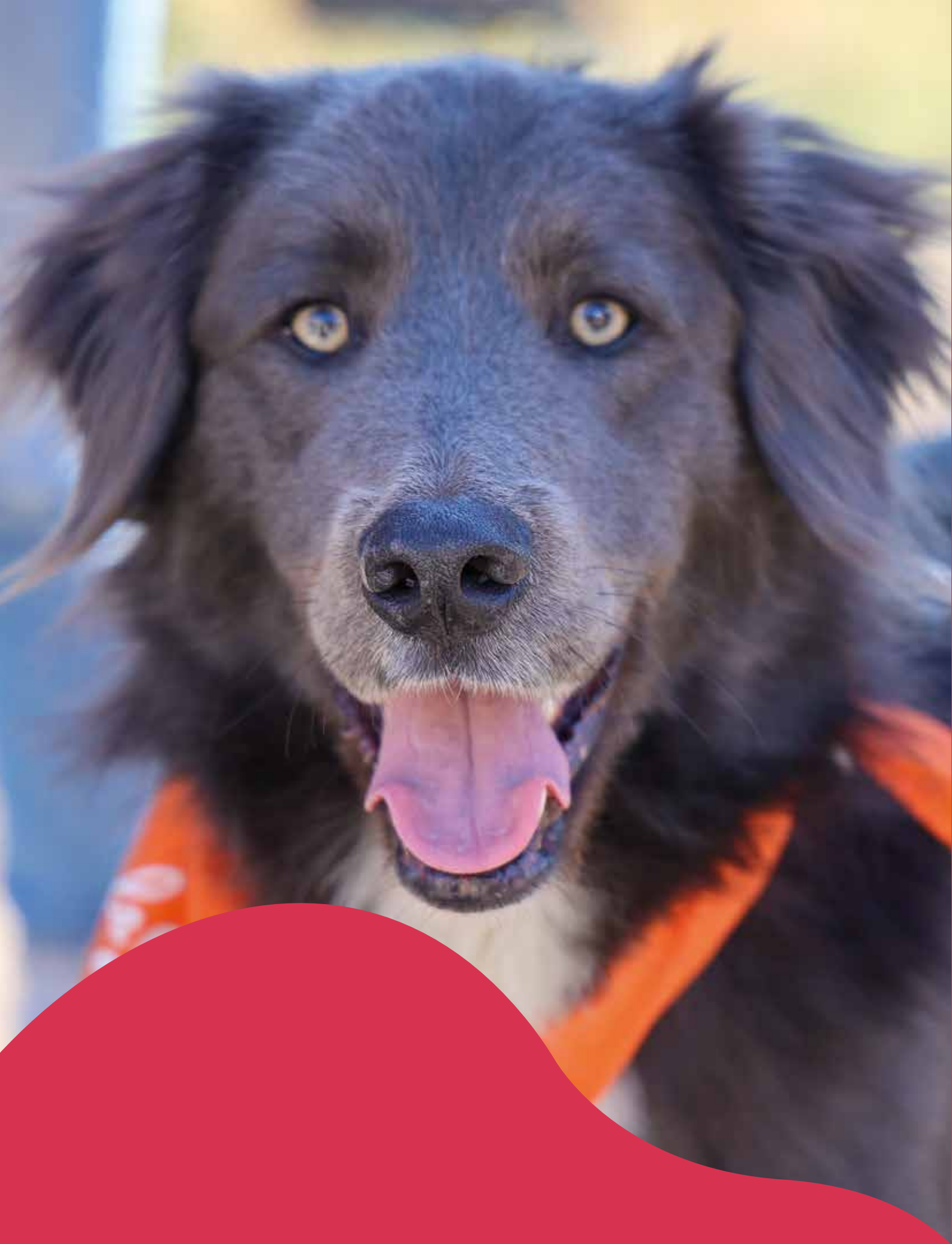
Notre histoire..... p.10
Notre vision
Nos missions
La SPA en quelques grandes dates..... p.11
Notre stratégie 2030..... p.12
La gouvernance..... p.14
Vue d'ensemble de l'activité 2025 :
notre réseau et chiffres clés p.16
Les temps forts 2025 p.19

03 Rapport d'activité P.21

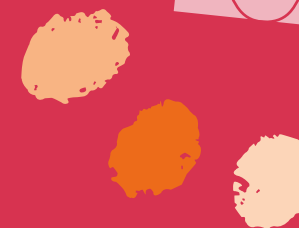
Notre présence territoriale..... p.22
Nos actions de protection animale p.31
La lutte contre la maltraitance..... p.37
Nos sites p.40
La mise en valeur de nos actions..... p.46
Les leviers pour financer nos actions p.50
La transparence et l'éthique..... p.55
Nos moyens humains..... p.57

04 Rapport d'orientation P.59

05 Annexes P.63



01



Rapport **moral**

Rapport moral

En 2025, la SPA a célébré 180 ans d'engagement au service de la protection animale. Inscrite dans la dynamique du tournant stratégique « SPA 2030 », cette année a été charnière pour l'association. Elle a été marquée par une professionnalisation accélérée, une évolution de ses pratiques et un investissement massif pour améliorer les conditions d'accueil, de soins et de sociabilisation des animaux recueillis.

Pour cela, nous avons consolidé la gestion financière de l'association afin d'en assurer la pérennité. Par ailleurs, des initiatives inédites ont mis en lumière la place essentielle de l'animal dans notre société.

En 2025, la SPA a accueilli 42 373 animaux, soit 3 % de moins qu'en 2024. Si cette baisse peut sembler positive, elle masque des difficultés croissantes. De plus en plus d'animaux présentent des troubles du comportement nécessitant une prise en charge prolongée, notamment chez les chiens. La durée moyenne de séjour en refuge a ainsi augmenté de 3,6 %, entraînant une hausse des coûts. De surcroît, la mission de secours aux animaux victimes de maltraitance pèse fortement sur la capacité d'accueil de nos refuges, les animaux arrivant en réquisition ne pouvant être proposés à l'adoption tant que les procédures judiciaires sont en cours.

Pour améliorer les chances d'adoption des pensionnaires, nos équipes mettent tout en œuvre pour sociabiliser les animaux et les aider à se reconstruire. Pour s'adapter aux nouvelles réalités de la protection animale, nous avons recruté un comportementaliste félin, dont la mission est d'accompagner nos structures dans la prise en charge des chats présentant des troubles du comportement, tout en poursuivant nos efforts sur l'éducation canine.

Afin de répondre à l'augmentation des besoins, la SPA développe et modernise son réseau de refuges en améliorant les conditions d'accueil, en rénovant les structures existantes et en ouvrant de nouveaux établissements, avec pour objectif d'accroître durablement sa capacité d'accueil tout en garantissant le bien-être des animaux. Dans cette perspective, nous avons inauguré en 2025 le nouveau refuge de Gennevilliers (92), ouvert un refuge à Maubert-Fontaine (08), accompagné le déménagement du refuge de Châteaubourg vers Saint-Germain-du-Pinel (35) et posé la première pierre des futurs refuges d'Aguessac (12) et d'Hazebrouck (59).



En 2025, 39 538 animaux ont eu droit à une seconde chance grâce à l'adoption responsable. Celle-ci demeure le principal rempart contre l'abandon. Elle repose sur une meilleure sensibilisation du public aux besoins spécifiques de chaque animal, ainsi que sur le travail essentiel des équipes, qui guident et accompagnent les futurs adoptants. Cette démarche porte ses fruits : seuls 2,4 % des animaux adoptés reviennent au refuge, un taux en baisse constante depuis plusieurs années. L'adoption est par ailleurs favorisée par la nouvelle politique des transferts automatiques des chiens et chats présents depuis plus de 12 mois en refuge, qui a permis depuis sa mise en place à 244 animaux de trouver une famille.

En parallèle, la SPA poursuit sa mission solidaire au sein des dispensaires, qui ont permis de soigner 46 473 animaux en 2025. Les critères d'éligibilité et la comptabilisation des soins sont désormais partagés. Cette mission est placée au cœur de l'action de l'association, notamment avec l'ouverture d'un nouveau dispensaire à Lyon (69), le premier depuis 15 ans, deux fois plus grand que l'ancien, afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil et de soins aux animaux.

La SPA a renforcé ses actions pour lutter contre toute forme de maltraitance en développant son maillage territorial, qui couvre désormais 67 départements grâce à la présence de bénévoles référents délégués-enquêteurs coordonnant les enquêtes. Près de 20 000 signalements de maltraitance ont été enregistrés via le Service de traitement des signalements, donnant lieu à plus de 200 opérations de sauvetage menées dans le cadre de procédures judiciaires. Grâce à l'engagement sans faille de nos équipes salariées et de nos 1 000 bénévoles délégués-enquêteurs, la SPA a ainsi porté secours à plus de 3 600 animaux victimes de maltraitance au cours de l'année. En parallèle des actions de terrain, nous poursuivons les partenariats essentiels avec les forces de l'ordre afin d'agir plus efficacement contre la maltraitance partout en France.

La sensibilisation et l'éducation des jeunes restent une priorité pour la SPA, qui renforce ses actions pédagogiques en milieu scolaire, dans les centres de loisirs et à travers des partenariats avec les collectivités. Ces initiatives ont permis de sensibiliser plus de 17 000 jeunes en 2025 aux enjeux du respect et du bien-être animal. En complément, les 42 Clubs Jeunes de la SPA ont accueilli plus de 520 enfants et adolescents, qui participent à la vie des refuges et s'engagent concrètement auprès des animaux.

En 2025, la SPA a également renforcé son engagement auprès du domaine associatif en soutenant 323 associations locales à travers la France, pour un montant total de plus de 410 000 €, en hausse de 9 % par rapport à l'année précédente. Elle a en outre mené, auprès de 800 associations, une enquête nationale sur l'abandon en France, en partenariat avec la Fondation Affinity. Cette étude inédite met en lumière la difficulté des associations à agir seules face au nombre d'animaux à recueillir, les chats représentant une large majorité.

À l'occasion de ses 180 ans, la SPA a intensifié ses actions de sensibilisation du grand public à travers plusieurs initiatives majeures. L'association a lancé la première édition du Relais de la SPA, un événement de collecte sportif et solidaire dédié à la cause animale, poursuivi la diffusion de l'émission *Animaux à adopter* avec une saison 8 inédite mettant en lumière le quotidien de nos refuges, et déployé une campagne nationale pour remercier toutes celles et ceux qui, depuis 180 ans, s'engagent à ses côtés et encourager une mobilisation collective en faveur des animaux.

Une assemblée générale extraordinaire s'est également tenue, au cours de laquelle plusieurs projets structurants ont été présentés, visant à poser les fondements d'une gestion associative solide.

La stratégie et le plan d'investissement immobilier actualisés pour la période 2020-2039, ainsi que les stratégies de gestion immobilière et financière, ont été approuvés à une large majorité.

L'année 2025 restera une année symbolique et profondément engageante pour la SPA, qui a célébré ses 180 ans au service de la protection animale. Cet anniversaire est avant tout l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de saluer l'engagement sans faille de celles et ceux qui font vivre l'association au quotidien. Salariés et bénévoles constituent son cœur battant ; leur dévouement, leur professionnalisme et leur humanité rendent possible chacune de ses actions. Nous remercions également chaleureusement l'ensemble de nos soutiens - adhérents, donateurs, testateurs, partenaires et pouvoirs publics - dont la fidélité et la confiance nous permettent de poursuivre nos missions et de porter des projets ambitieux au service des animaux.

Ce rapport d'activité 2025 retrace les temps forts d'une année marquée par l'action et la mobilisation. Il témoigne de notre volonté constante d'améliorer les conditions d'accueil, de renforcer la prévention et de sensibiliser toujours plus largement à la protection animale.



Jacques-Charles Fombonne,
Président bénévole de la SPA

La Société Protectrice des Animaux

La Société Protectrice des Animaux (SPA) est, historiquement en France, la première association qui œuvre dans le domaine de la protection animale.

Elle est engagée à défendre et à promouvoir le bien-être des animaux.

Notre histoire

Ému par le sort réservé aux chevaux des cochers parisiens, le médecin Étienne Pariset, accompagné d'autres intellectuels, a fondé le 2 décembre 1845 la Société Protectrice des Animaux (SPA).

Cette date marque le début d'un engagement inébranlable en faveur de la protection des animaux.

Au fil du temps, l'action de l'association s'est élargie pour inclure d'autres espèces animales, en particulier les animaux de compagnie. Depuis sa création, la SPA n'a jamais cessé d'adapter ses efforts aux évolutions et aux nouveaux enjeux de la cause animale et de la société. Grâce à son travail, la SPA demeure une force motrice dans la lutte pour le respect et la protection des droits des animaux en France.

Notre vision

C'est avec conviction et engagement que nous partageons une vision commune : celle d'une relation entre l'Homme et l'Animal fondée sur le respect, le partage et la bienveillance. Nous nous efforçons de promouvoir cette philosophie dans toutes nos actions du quotidien. Nous aspirons à créer un monde où les animaux sont traités avec dignité, où leurs besoins physiques et émotionnels sont pleinement pris en compte, et où la relation est perçue comme un enrichissement mutuel entre l'Homme et l'Animal.

Nos missions



- Recueillir les animaux de compagnie abandonnés et/ou maltraités.



- Soigner les animaux.



- Faire adopter et donner une seconde chance aux animaux.



- Sensibiliser l'ensemble de la population aux droits et devoirs envers les animaux.



- Lutter contre toute forme de maltraitance, y compris l'abandon et le trafic.



- Éduquer les générations de demain avec pédagogie au respect de l'animal.



La SPA en quelques grandes dates

1845

Création de la Société Protectrice des Animaux.

1850

L'Assemblée Nationale approuve la première loi relative aux mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques grâce au Général de Grammont, l'un des Présidents de la SPA.

1860

Napoléon III accorde la reconnaissance d'utilité publique à la SPA.

1903

Le premier refuge de la SPA ouvre à Gennevilliers (92).

1945

Le premier dispensaire de la SPA ouvre à Paris (75).

1948

La Section Jeunes de la SPA est créée pour sensibiliser les enfants au respect des animaux.

1976

L'Assemblée Nationale adopte la première loi de protection animale qui reconnaît les animaux comme êtres sensibles (Code Rural) suite à la proposition de la « Charte de l'animal » déposée par la Présidente de la SPA Jacqueline Thôme-Patenôtre en 1972.

1993

La Cellule Anti-Trafic de la SPA est créée pour lutter contre les élevages clandestins.

1994

Grâce à l'action de la SPA, le nouveau Code Pénal réprime les actes de cruauté envers les animaux de deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende, et les mauvais traitements d'une amende allant de 457 € à 762 €.

2014

L'Assemblée Générale de la SPA proclame son opposition à toute euthanasie non justifiée par des raisons médicales. Le dispositif des Familles d'Accueil Définitives pour les animaux en difficulté d'adoption est créé.

2015

Le Parlement adopte la proposition de loi conférant aux animaux le statut d'« êtres vivants doués de sensibilité » dans le Code civil.

2016

La SPA inaugure le Grand Refuge de Pervenchères (61) dédié aux équidés et animaux de ferme.

2020

La SPA adopte son concept de nouveau refuge, lieu du bien-être et de la protection animale.

2021

La SPA participe à faire voter la loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

La SPA établit sa stratégie « SPA 2030 » pour devenir la référence en matière de protection animale, déterminant les grands axes d'orientation vers lesquels l'association souhaite se diriger : partout, pour tous, contre toute forme de maltraitance, bien gérée.

2023

La SPA ajoute un pilier supplémentaire à sa stratégie « SPA 2030 » : celui de l'éducation.

2024

La SPA ouvre le nouveau refuge de Gennevilliers (92), véritable centre du bien-être animal. La SPA met en place au sein de son réseau les transferts pour les animaux présents de plus de 12 mois dans un refuge.

2025

La SPA fête ses 180 ans d'engagement en faveur des animaux.

Notre stratégie 2030

Guidés par la stratégie «SPA 2030», notre ligne de conduite pour les années à venir est empreinte d'une ambition certaine : devenir la référence en matière de protection animale. Cette feuille de route trace le chemin à suivre, définissant les projets à entreprendre et les nouveaux défis à relever dans le domaine de la protection animale.

Structurée autour de cinq piliers – la SPA partout, pour tous, contre toute forme de maltraitance, pour toute forme d'éducation, bien gérée – notre stratégie à long terme va porter des ambitions fortes pour que l'association intervienne sur tous les fronts.

Les actions réalisées en 2025 ont été soigneusement alignées avec cette stratégie pour construire durablement l'avenir de la protection animale.

La SPA partout

L'ambition de la SPA est d'étendre son implantation dans de nouveaux territoires et de développer son activité, que ce soit par l'intégration de sites existants ou la construction de nouvelles structures. À long terme, notre objectif est d'être présent dans chaque département et auprès de chaque métropole. Un plan d'investissement immobilier pour les 20 prochaines années a été établi, visant à financer l'intégration de nouveaux sites et à entretenir les structures existantes pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les animaux et le public. En parallèle, nous nous engageons à soutenir les autres associations de protection animale dans leur mission et à accompagner les collectivités dans leurs projets de protection animale. En unissant nos forces et en collaborant étroitement avec les acteurs locaux, nous aspirons à créer un réseau solide et étendu d'entraide et de soutien pour assurer le bien-être de tous les animaux.

La SPA pour tous

La SPA est véritablement aux côtés des Français à toutes les étapes de leur vie, en mettant particulièrement l'accent sur les plus jeunes, qu'elle sensibilise au bien-être animal. Elle accompagne également tous les propriétaires d'animaux, en particulier les plus démunis, et favorise la relation Homme-Animal. Pour tous, cela signifie également le sauvetage de nouveaux animaux grâce à de nouvelles conventions de partenariat avec des institutions, des collectivités et des associations, ainsi que la fidélisation et l'expertise de ses salariés par le biais de la formation et la création de parcours professionnels.

La SPA contre toute forme de maltraitance

La SPA est engagée dans une lutte quotidienne contre la considération de l'animal comme un simple objet. Cette lutte s'exprime à travers une multitude d'actions menées sur divers fronts : des sauvetages d'animaux en détresse, la lutte active contre les trafics d'animaux, des plaidoyers auprès du gouvernement pour le renforcement de la législation en faveur de la protection animale, ainsi que la sensibilisation continue de l'opinion publique aux enjeux et aux droits des animaux. En agissant de manière globale et coordonnée sur tous ces périmètres, la SPA s'efforce de combattre l'exploitation et la maltraitance des animaux.

La SPA pour toute forme d'éducation

La SPA souhaite accompagner chaque adoptant, et plus largement chaque propriétaire d'animal de compagnie, pour que celui-ci connaisse tous les besoins de son compagnon afin de garantir son bien-être. Elle s'engage à être visible auprès de tous les publics, en particulier les jeunes, afin de promouvoir le bien-être animal et de renforcer la relation Homme-Animal. La production et la diffusion de contenus d'expertise visant à améliorer la compréhension des animaux représentent un enjeu majeur pour l'association. De plus, la réalisation d'études sur la situation des animaux de compagnie en France permettra une vue d'ensemble de la protection animale et d'orienter les actions de la SPA en conséquence.

La SPA bien gérée

Ce dernier pilier, le moins visible mais indispensable, suppose de construire une association bien gérée, sur des principes durables, à commencer par son patrimoine. L'association garantit que les fonds qui lui sont confiés sont utilisés dans le cadre de sa mission de protection animale, ce qui lui a valu l'obtention du label « Don en confiance » en 2016, renouvelé en 2019, 2022 et 2025. La fragilité de ses ressources, reposant uniquement sur les dons et les legs, l'oblige à réfléchir en permanence à leur bon usage et à leur diversification. La bonne gestion de la SPA se traduit aussi par sa vigilance constante au respect de la probité, assurée grâce à des dispositifs dédiés, à la réalisation régulière d'audits et de contrôles internes ainsi qu'à l'élaboration et à la mise à jour d'une cartographie des risques.



La gouvernance

La SPA est dirigée par un Conseil d'Administration entièrement bénévole, renouvelé partiellement par tiers tous les deux ans. Composé de douze membres, dont un Président élu par le Conseil d'Administration, élus pour six ans par les adhérents, ce conseil joue un rôle crucial dans la définition de la politique de l'association.

Le Conseil d'Administration actuel a été élu lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024.



Le Conseil d'Administration Au 01/01/2026

Jacques-Charles Fombonne
Président

Secrétaire Général
Mickaël Varlet

Trésorier
Jean-Marie Foinont

Isabelle Hallot
Jacques Gauchy
Emilie Gérard
Patrick Marie
Fabrice Lacroix
Christian Brossard
Pierre Laurent

L'organisation interne de la SPA est structurée pour servir au mieux les missions de l'association.

À cet effet, un Comité de Direction met en œuvre la stratégie définie par le Conseil d'Administration, sous la direction d'un Directeur Général.



Le Comité de Direction Au 01/01/2026

Directeur Général
Guillaume Sanchez

Réseau
Karine Dragula

Expertise animale
David Legrand

Administration et Finances
Sarah Thibault-Poly

Affaires Juridiques, Collectivités locales et Libéralités
Karine Vinckevleugel

Audit et Contrôle interne
Myriam Kaczmarek

Ressources Humaines
Mathilde Eghazarian

Communication et Marketing
Elise Loquetor

Patrimoine Immobilier
Samir Remila

Technologies
Emmanuelle Paget-Blanc

Vue d'ensemble de l'activité 2025

Notre réseau

Notre maillage territorial nous permet d'intervenir partout en France pour la protection des animaux, unifié au sein d'une association nationale aux pratiques qui se veulent homogènes.

62

refuges et maisons SPA pour accueillir et héberger les animaux abandonnés et/ou maltraités.

Dont 1 Grand Refuge pour les équidés

12

dispensaires pour soigner les animaux des propriétaires démunis.

29

fourrières animales gérées par la SPA pour recueillir les animaux perdus ou abandonnés.

42

Clubs Jeunes pour sensibiliser les enfants au bien-être animal.

1

siège situé à Paris, regroupant les Pôles liés à l'expertise animale, à la maltraitance et au réseau, et les fonctions supports.



LA SPA, C'EST ICI !



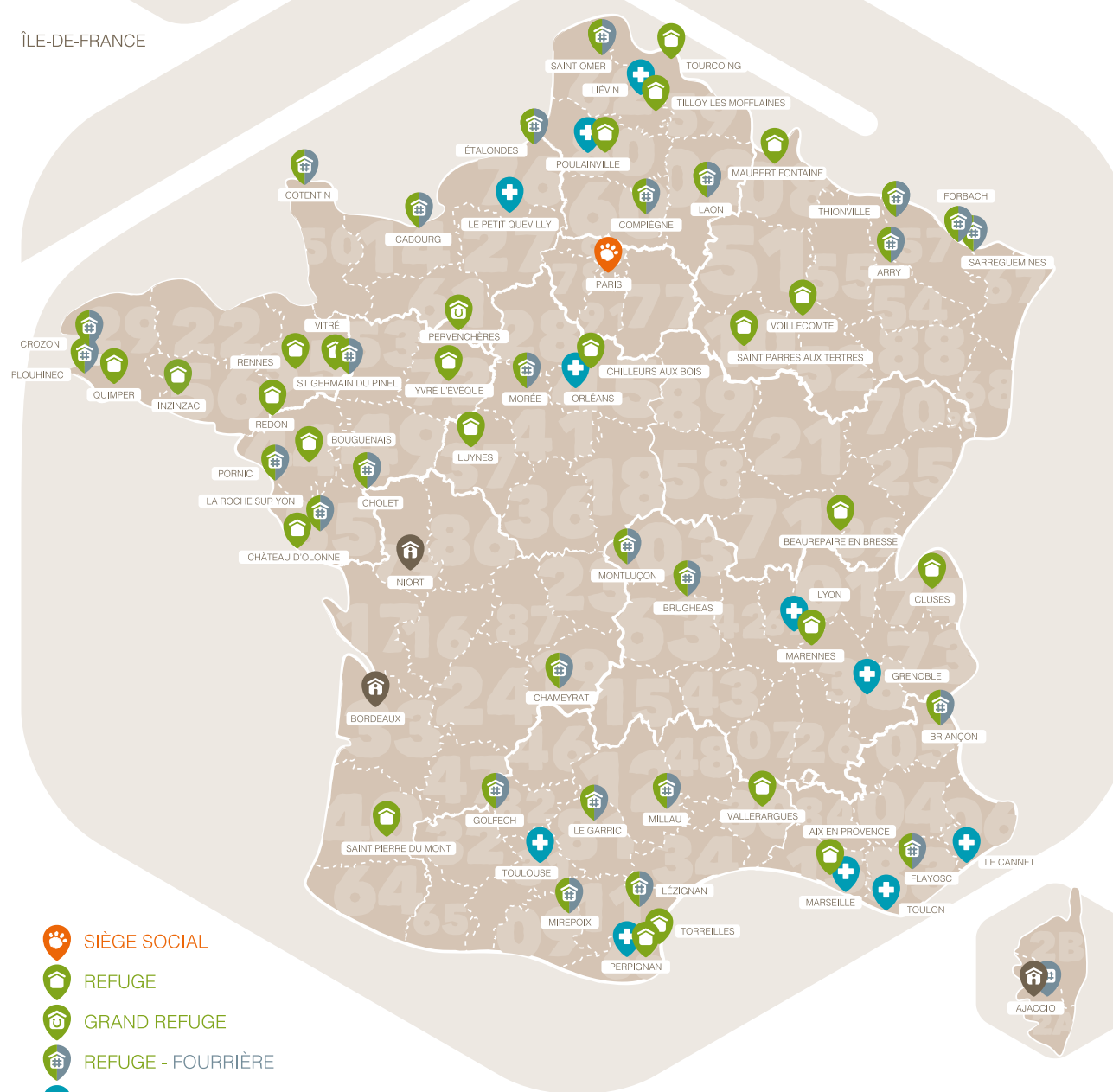
ÎLE-DE-FRANCE



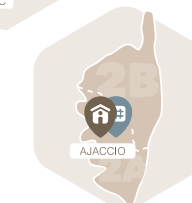
GUADELOUPE



Retrouvez la liste des refuges et structures de la SPA sur : www.la-spa.fr



- SIÈGE SOCIAL
- REFUGE
- GRAND REFUGE
- REFUGE - FOURRIÈRE
- DISPENSAIRE
- MAISON SPA



AJACCIO

Chiffres clés



42 373

animaux recueillis dans
les 62 refuges et Maisons SPA



10 767

animaux pris en charge
par les 29 fourrières de la SPA



39 538

animaux adoptés



46 473

animaux soignés dans
les 12 dispensaires



19 508

signalements de maltraitance
traités



323

associations
de protection animale soutenues
financièrement

Grâce à nos équipes

6 739 bénévoles
dont 1 000 délégués-
enquêteur

828 salariés

et à nos soutiens

346 000 donateurs

19 260 adhérents

Dons **46,9** M€

Legs **52,8** M€

83% des dépenses sont
consacrées aux missions
de protection animale

Temps forts 2025

Mars 2025

Après trois ans de travaux ambitieux, la SPA a inauguré son nouveau refuge de Gennevilliers (92), entièrement repensé et tourné vers le bien-être animal, en présence de l'équipe du refuge et des partenaires du projet qui ont permis son financement.

Avril 2025

Le refuge de Châteaubourg a déménagé sur un nouveau site plus moderne et plus adapté, à Saint-Germain-du-Pinel (35).

Mai 2025

La SPA a organisé sa première course solidaire, le Relais de la SPA, au Domaine national de Saint-Cloud (92), réunissant 538 participants et collectant près de 200 000 euros.

Juin 2025

Une émission exceptionnelle, présentée par Stéphane Bern, a été diffusée sur France 3 pour célébrer les 180 ans de l'association. Elle a mobilisé de nombreuses personnalités afin de financer dix projets concrets en faveur de la cause animale.

Un nouveau refuge a ouvert à Maubert-Fontaine (08), remplaçant la Maison SPA de Charleville-Mézières et le refuge de Cliron fermé en 2022. Ce site modernisé permet d'améliorer l'accueil et la prise en charge des animaux dans les Ardennes.

Septembre 2025

La SPA a ouvert son nouveau dispensaire dans le centre-ville de Lyon (69). Plus moderne et deux fois plus grand, il permet de soigner dans de meilleures conditions les animaux des propriétaires démunis.

La SPA et la Fondation Affinity ont publié une grande étude nationale sur l'abandon, issue d'une enquête menée auprès de plus de 800 associations.

Le coup d'envoi des travaux du futur refuge d'Hazebrouck (59) a été donné. Porté par la ville, ce projet avait fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt remporté par la SPA.

La SPA a tenu une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle ont été validées l'intégration du refuge indépendant de Vannes (56), l'adoption de la Charte de la Prévention et de la Lutte contre la Maltraitance Animale, ainsi que l'évolution de la stratégie et du plan d'investissement immobilier, la stratégie de gestion immobilière et de gestion financière.

Octobre 2025

La SPA, la ville de Millau et les collectivités territoriales ont posé la première pierre d'un nouveau refuge-fourrière à Aguessac (12). Cette structure, fondée sur le nouveau concept de refuge, remplacera le site vieillissant de Millau.

Décembre 2025

À la date anniversaire de la SPA, le 2 décembre, une grande campagne « Nous sommes tous la SPA » a été lancée pour saluer l'engagement des bénévoles, salariés, donateurs et soutiens et rappeler que chacun peut agir pour les animaux.



Rapport **d'activité** 2025

Notre présence territoriale

La SPA ambitionne d'être présente « partout », en cohérence avec sa stratégie « SPA 2030 », afin de renforcer son action au service des animaux en détresse. Pour y parvenir, l'association développe son maillage territorial de refuges, fourrières et dispensaires, tout en faisant évoluer ses méthodes de travail et en promouvant une adoption responsable.

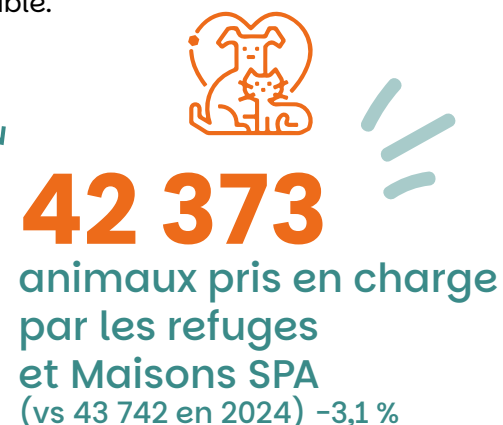
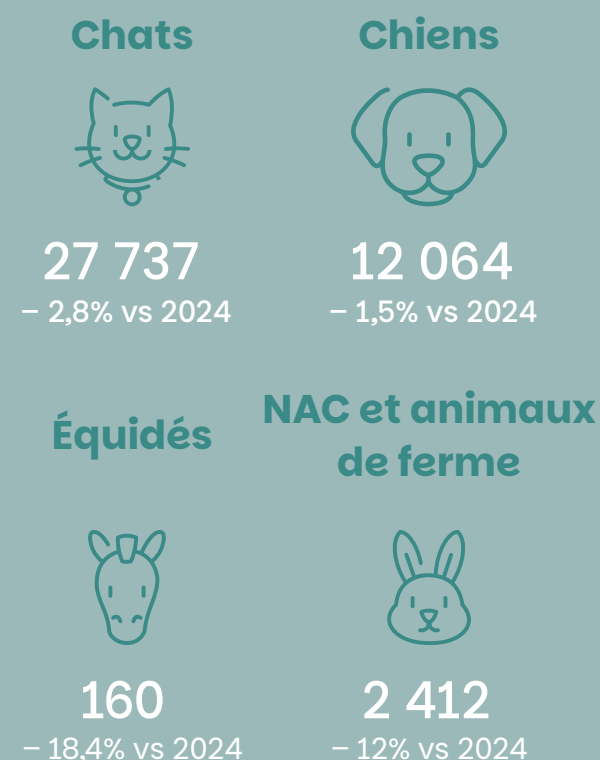
Nos refuges et Maisons SPA

La SPA recueille les animaux abandonnés et victimes de maltraitance à travers ses 59 refuges répartis sur le territoire français, complétés par ses 3 Maisons SPA, renforçant ainsi sa présence territoriale.

L'équipe du site prend en charge les animaux à la suite d'un abandon, d'un retrait pour maltraitance ou d'une sortie de fourrière. Chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC) font l'objet d'identification, de stérilisation, de vaccination, d'hébergement, de soins, d'éducation et de socialisation. L'équipe s'engage pleinement à leur offrir un nouveau foyer dans le cadre d'une adoption responsable.

EN 2025, DANS LES REFUGES ET MAISONS SPA

La prise en charge des animaux :



Dont **53%** en sorties de fourrières (SPA et tierces)
vs 54% en 2024

42% d'abandons directs en refuge
vs 39% en 2024

2% de réquisitions

Parmi les animaux recueillis :

1 468 animaux pris en charge et transférés sur le continent vers les refuges métropolitains en provenance du refuge SPA de Guadeloupe et de **9 associations** partenaires en outre-mer (1 563 animaux en 2024).

À l'instar de l'année précédente, le nombre d'animaux recueillis par la SPA en 2025 est en légère baisse. Cette diminution, en apparence positive, doit toutefois être nuancée. Elle s'explique notamment par plusieurs épisodes épidémiologiques ayant entraîné la fermeture temporaire de certains refuges, par la conduite dans certains sites de travaux d'envergure indispensables à la modernisation des infrastructures, mais aussi par une évolution marquée du profil d'une partie des animaux pris en charge.

Les refuges accueillent en effet un nombre croissant d'animaux fragilisés, parfois gravement traumatisés ou atteints de pathologies lourdes, et présentant des troubles comportementaux nécessitant un accompagnement renforcé, sur le long terme.

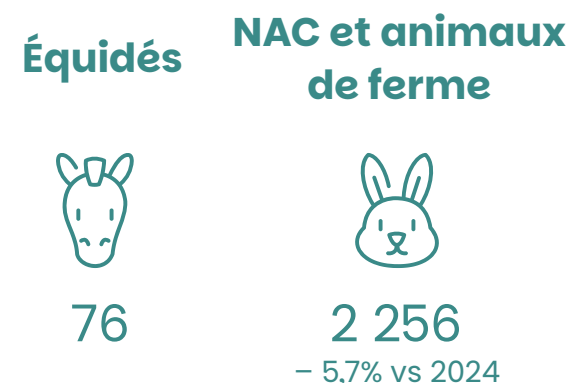
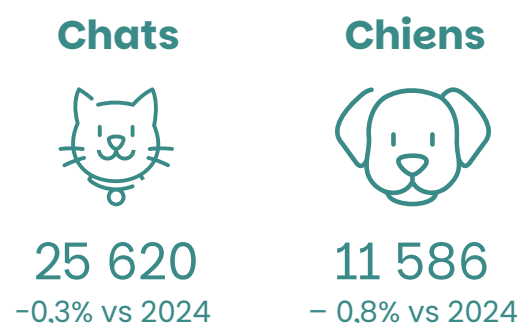
Cette réalité complique particulièrement la prise en charge des chiens, dont certains ne peuvent être placés dans les mêmes boxes, mobilisant davantage d'espaces, de temps et de compétences spécialisées. Dans ce contexte, l'éducation et le travail comportemental sont devenus des enjeux centraux de la mission des refuges.

Par ailleurs, la mission de secours aux animaux victimes de maltraitance continue de peser fortement sur la capacité d'accueil des structures. Les animaux arrivés à la suite d'une réquisition judiciaire doivent être hébergés sur de longues périodes, sans possibilité d'adoption tant que les procédures sont en cours, réduisant durablement le nombre de places disponibles.

La SPA peut également compter sur ses familles relais bénévoles, maillon essentiel pour les animaux ne pouvant être hébergés en refuge. En 2025, près de 9 556 animaux ont pu être placés via ce dispositif. Grâce à elles, l'association peut accueillir des animaux fragiles qui ont besoin d'une attention constante.

L'adoption des animaux

39 538 animaux adoptés dans les refuges et Maisons SPA
(vs 39 863 en 2024) -0,8%



La SPA redouble d'efforts, grâce à l'engagement de ses équipes, pour sociabiliser les animaux et leur offrir de meilleures chances de trouver une nouvelle famille. En 2025, elle a consacré une part importante de son budget au travail d'éducation, grâce à l'intervention de ses cinq éducateurs canins régionaux et d'éducateurs externes auprès des pensionnaires. Elle a également recruté son premier comportementaliste félin, chargé d'accompagner les structures dans l'accueil des chats présentant des troubles comportementaux.

L'adoption responsable demeure le principal rempart contre l'abandon. Elle repose sur une meilleure sensibilisation des adoptants aux besoins spécifiques de chaque animal, ainsi que sur le travail essentiel des équipes, qui guident et accompagnent les futurs adoptants. Cette démarche et le travail sur l'éducation portent leurs fruits : **seuls 2,4 % des animaux adoptés sont revenus au refuge**, un taux en baisse constante depuis plusieurs années (2,7 % en 2024). Les chiens sont davantage concernés que les chats par les retours d'adoption (4,5 % contre 1,5 %).

Des transferts entre les refuges de la SPA sont réalisés par quatre transféristes et par les équipes des sites, avec une conviction forte : aucun animal ne devrait passer sa vie dans un box. Ces transferts offrent une nouvelle chance aux animaux présents depuis longtemps dans un refuge en leur redonnant de la visibilité dans une autre région. En 2023, une nouvelle politique a été mise en place afin d'organiser le déplacement, sous forme de transfert ou d'échange, des animaux hébergés depuis plusieurs années sur un même site. À terme, tout animal présent depuis plus de 12 mois sera transféré vers un refuge du réseau afin de favoriser son adoption, sauf si son éducation progresse. Depuis la mise en place, 518 chiens et 81 chats ont été transférés. Parmi eux, 208 chiens et 36 chats ont trouvé une famille, en majorité dans les six mois.

Une commission Santé Animale a été mise en place en 2025. Sa mission est de déterminer si un animal peut rester sur un refuge en raison de problématiques de santé qui l'empêcheraient d'être transféré dans le cadre des transferts obligatoires.

Coup d'œil

En 2025, la SPA a engagé le renouvellement de son parc automobile pour 3 millions d'euros sur cinq ans. Cette démarche vise à remplacer une partie de la flotte utilitaire vieillissante, à proposer des aménagements offrant un meilleur confort pour les animaux transportés ainsi que pour leurs accompagnants, et à soutenir plus efficacement la politique de transferts en garantissant la mobilité des sites dans des conditions optimales.

Ce renouvellement doit établir une nouvelle norme en matière de transport d'animaux vivants. Entre la fin de l'année 2025 et l'été 2026, 43 nouveaux véhicules seront ainsi déployés sur 33 sites de la SPA, marquant une modernisation majeure au service du bien-être animal et de la performance opérationnelle.

L'hébergement des animaux

En 2025, la durée moyenne de séjour des animaux dans les refuges et Maisons SPA augmente, reflet direct de la complexification des prises en charge. Les animaux accueillis présentent plus fréquemment des fragilités physiques ou comportementales qui nécessitent un accompagnement individualisé et un temps de reconstruction plus long avant toute adoption.

Un animal reste désormais en moyenne 58 jours en refuge, 68 jours pour les chiens et 48 jours pour les chats. Cette augmentation par rapport à l'année précédente (56 jours en 2024) a des conséquences directes sur le fonctionnement des refuges, tant en termes de mobilisation des équipes que de coûts d'accueil, les animaux nécessitant davantage de soins, de suivi vétérinaire et de travail éducatif afin

de maximiser leurs chances d'adoption durable. Parmi les animaux pris en charge en 2025, 4,2 % sont malheureusement décédés (vs 4,4 % en 2024), majoritairement des chats et des chatons, et 1,8 % ont été euthanasiés pour raisons médicales. La SPA a inscrit dans ses statuts, depuis 2014, de ne jamais recourir aux euthanasies qui ne seraient pas justifiées par des raisons médicales ou comportementales de nature à mettre en danger l'intégrité physique d'autrui. Nos refuges recueillent des animaux fragiles ou malades, comme des chatons, des animaux âgés ou maltraités, et malheureusement, malgré les meilleurs soins apportés par les équipes, certains ne peuvent pas être sauvés.

Coup d'œil

LA POLITIQUE DE LA SPA DANS LA PRISE EN CHARGE DES CHIENS DITS « DIFFICILES »

La SPA a développé une organisation unique en France pour traiter les cas de chiens dits difficiles, présentant des troubles comportementaux. Nous disposons de cinq éducateurs canins salariés et de plus de cinquante éducateurs externes pour accompagner ces animaux dans leur réhabilitation. La majorité de nos agents ont suivi une formation structurée en trois cycles. Cette prise en charge s'inscrit dans une démarche progressive. Les chiens bénéficient d'un suivi constant, d'évaluations comportementales régulières par des vétérinaires spécialisés, et de programmes d'éducation adaptés à leurs besoins spécifiques. Notre approche vise systématiquement la réhabilitation et l'adoption responsable de ces animaux.

La Commission des Chiens Difficiles constitue une instance collégiale qui se réunit bimensuellement et mensuellement en période estivale pour examiner les cas de chiens nécessitant une attention particulière. Elle offre un espace de parole aux salariés ou bénévoles ayant été témoins ou victimes d'un accident, et étudie les situations problématiques de chiens. À la demande du responsable de refuge, elle examine les dossiers complets des animaux, incluant évaluations comportementales, vidéos, témoignages, avis de vétérinaires internes et externes ainsi que l'avis d'éducateurs canins internes et externes. Sa composition diversifiée permet de croiser les regards d'experts techniques et vétérinaires, de praticiens de terrain et d'élus, garantissant une prise de décision objective et assumée au nom de l'association pour chaque situation examinée.

La Commission propose des décisions adaptées selon la situation de chaque animal : un accompagnement sur site ; la prolongation au-delà de 12 mois ; des pistes de travail et des protocoles adaptés ; le transfert vers un autre refuge mieux adapté ; l'éducation renforcée avec nos spécialistes ; la mise en place de traitements médicaux, ou le placement dans une association spécialisée disposant des espaces et du temps nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des chiens. L'euthanasie demeure une décision extrêmement grave, que nous ne prenons qu'en dernier recours, lorsque toutes les autres solutions ont été explorées et épuisées. Seuls des impératifs médicaux peuvent justifier cette décision, incluant les maladies entraînant une souffrance ou les troubles comportementaux graves, représentant un danger permanent pour les humains et les autres animaux. En 2025, sur 12 064 chiens pris en charge par nos structures, 8 euthanasies sur 100 chiens présentés à la commission ont été pratiquées (contre 19 euthanasies sur 74 chiens présentés à la commission en 2024).

PLUS D'INFORMATIONS



Les animaux placés via le dispositif des Familles d'Accueil Définitives

La SPA accorde une attention particulière aux animaux vulnérables parce qu'ils présentent des risques de ne jamais être adoptés en raison d'une maladie grave, d'un handicap ou d'un âge avancé. Le dispositif des Familles d'Accueil Définitives (FAD), instauré en mai 2014 et révisé en 2022, offre à ces chiens, chats et équidés la possibilité de vivre au sein d'un foyer aimant.

Tout en restant propriétaire de l'animal, la SPA prend en charge les frais alimentaires et vétérinaires liés aux pathologies actuelles ainsi qu'à leurs conséquences.

Ce dispositif complète le refuge de Voillecomte (52), dédié à l'accueil et l'adoption des animaux vieillissants et/ou à pathologies.

NOUVEAUX ANIMAUX PLACÉS EN 2025

203
(vs 223 en 2024)

Chats



109

Chiens



74

Équidés



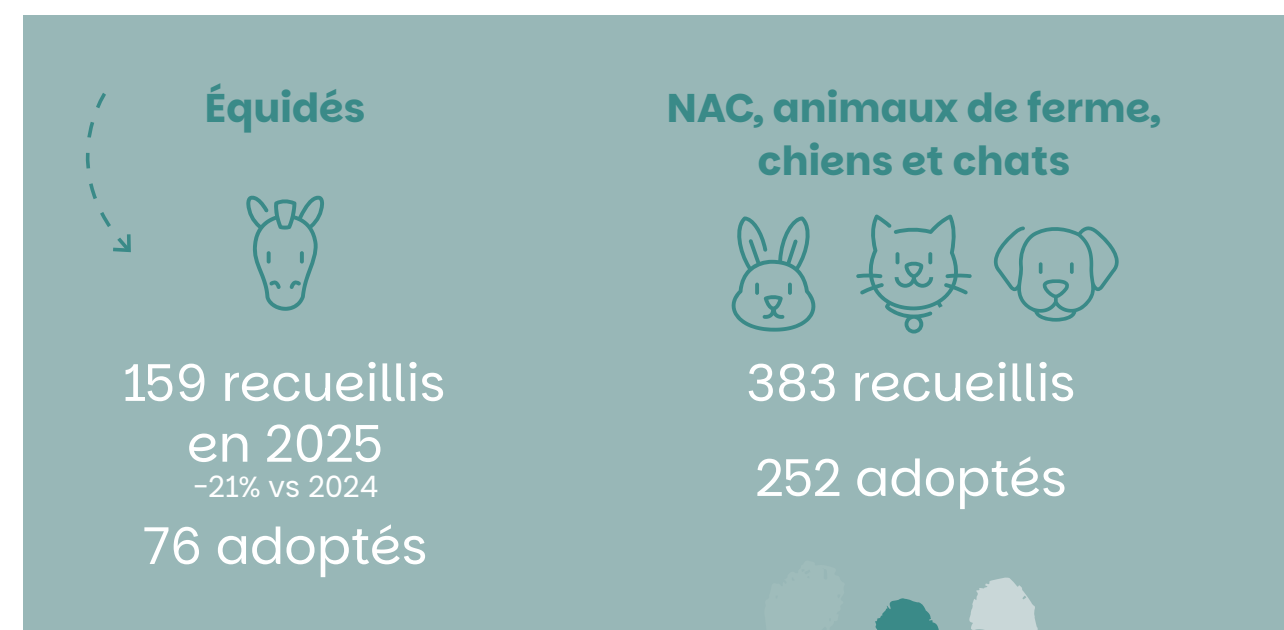
20

614 731 € ont été pris en charge par la SPA pour subvenir aux besoins vétérinaires et alimentaires des **473** animaux présents dans le dispositif.

Au sein du Grand Refuge

Parmi les refuges gérés par la SPA, le Grand Refuge de Pervenchères (61) est dédié à l'accueil des équidés et des animaux de ferme. Ce site unique recueille des animaux abandonnés, négligés ou victimes de maltraitance, auxquels il offre une seconde chance ou, lorsque cela s'avère nécessaire, un refuge paisible jusqu'à la fin de leur vie. Les équipes du Grand Refuge œuvrent chaque jour pour garantir le bien-être de ces animaux, en assurant leur prise en charge sanitaire, leur alimentation et un accompagnement attentif, dans l'objectif de favoriser leur réhabilitation et, lorsque cela est possible, leur placement dans des foyers responsables et aimants.

Le Grand Refuge remplit également une mission essentielle de sensibilisation du public à la protection et au bien-être des animaux. Grâce à sa ferme pédagogique, qui accueille notamment des poules, chèvres, lapins et oies recueillis par la SPA, le site propose aux visiteurs de mieux comprendre les besoins spécifiques des animaux de ferme. Des visites pédagogiques sont par ailleurs organisées à destination de publics variés - établissements scolaires, maisons de retraite, comités d'entreprise - ainsi que des événements festifs, tels que la Galogadou, une course d'obstacles dans la boue qui attire un nombre croissant de participants chaque année.



Aujourd'hui, le Grand Refuge fait face à une saturation croissante. Les animaux qui y sont recueillis sont de plus en plus âgés, fragilisés par la maladie, les blessures ou des années de négligence.

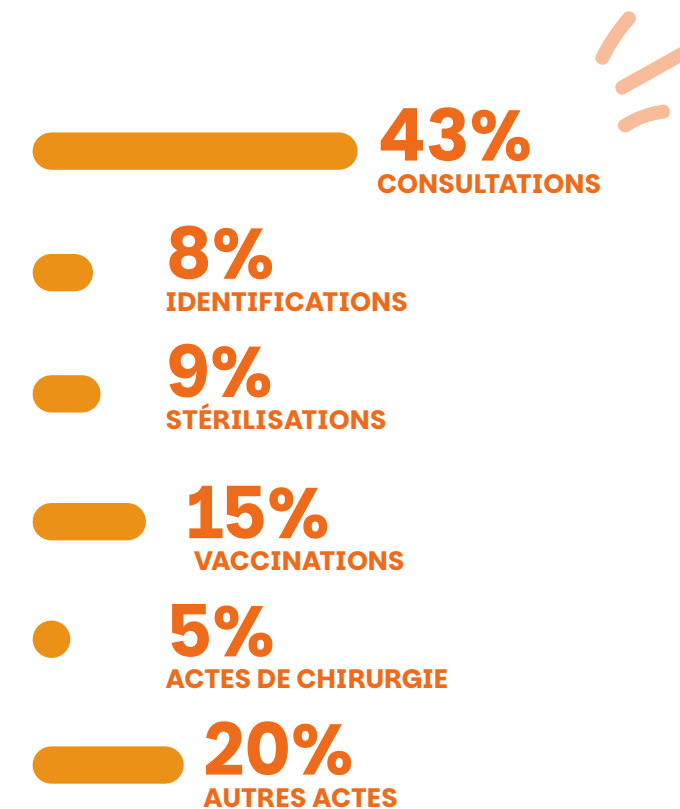
Beaucoup nécessitent des soins importants et un accompagnement au long cours, ce qui prolonge leur présence au refuge. D'autres présentent des profils qui ne permettent pas toujours une adoption, et trouvent alors au Grand Refuge un lieu de vie durable, sécurisé et respectueux de leurs besoins. En décembre 2025, le site hébergeait 453 équidés. Cette réalité limite les places disponibles et renforce les défis quotidiens des équipes. Face à la situation, l'acquisition d'hectares supplémentaires en 2026 pour les animaux de ferme a été décidée, ainsi que la réalisation d'importants travaux entre 2026 et 2029.



Nos dispensaires

Pour permettre aux personnes à faibles revenus (personnes sans domicile fixe, allocataires des minima sociaux...) de faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal, la SPA a ouvert 12 dispensaires sur le territoire.

Les propriétaires bénéficiaires de ces soins peuvent, de manière volontaire, contribuer financièrement afin de soutenir les frais de fonctionnement du dispensaire. Chaque établissement est géré par une équipe composée de vétérinaires, d'ASV (auxiliaires spécialisés vétérinaires) et d'un responsable. En plus de leur engagement auprès des personnes défavorisées, les dispensaires participent également à des initiatives de protection animale, notamment à des campagnes de stérilisation pour les chats errants.



En 2025, le comptage des actes vétérinaires a été harmonisé au sein de l'ensemble des dispensaires. La diminution du nombre d'actes par rapport à 2024 ne reflète pas une baisse d'activité : le niveau de prise en charge des animaux demeure équivalent, seule la méthode de comptabilisation a évolué.

L'activité du dispensaire du Petit-Quevilly (76) n'a pas repris en raison de l'absence de vétérinaire. Le nouveau dispensaire de Lyon (69) a ouvert ses portes en septembre 2025, après une fermeture de l'ancien durant trois semaines.

Le dispensaire de Liévin (62) a bénéficié de travaux portant sur une partie inutilisée de ses locaux afin de permettre l'accueil de chats issus de fourrière. L'équipe assure les soins, la stérilisation et l'identification, ainsi que leur sociabilisation, avant leur transfert au refuge de Tilloy-lès-Mofflaines. Cette organisation contribue à soutenir le refuge en période de forte activité et permet aux animaux d'être adoptés plus rapidement.

Nos fourrières militantes

Consciente des enjeux majeurs liés aux fourrières pour les animaux et leurs propriétaires comme pour les collectivités, la SPA développe ses fourrières partout où cela est possible.

La fourrière animale occupe une place singulière dans le paysage des services publics. Souvent méconnue, elle assure pourtant une mission essentielle : garantir la sécurité sanitaire, accompagner les citoyens et veiller au bien-être des animaux présents sur le territoire. Pour la SPA, la fourrière animale est un maillon discret mais indispensable du vivre-ensemble.

À ce titre, elle gère 29 fourrières militantes, systématiquement couplées à ses refuges, centrées sur un accueil bienveillant des animaux dans l'attente de leur reprise par leur propriétaire ou de leur transfert en refuge, à l'issue du délai légal. La question de l'euthanasie ne se pose donc pas en fourrière SPA.

Pour un propriétaire inquiet suite à la perte de son animal, savoir que celui-ci est pris en charge en fourrière dans de bonnes conditions est essentiel. Pour les agents animaliers, pouvoir conseiller, expliquer et apaiser les craintes fait partie intégrante du service rendu. Cette proximité humaine, fondée sur la transparence et la confiance, incarne pleinement l'esprit du service public porté par la SPA.

Choisir une fourrière militante comme celles de la SPA constitue donc, pour les collectivités, un acte politique fort. Cela affirme que la qualité du service public inclut le respect des êtres vivants, au-delà d'une simple logique de gestion. Ce choix redonne à la fourrière sa mission première : protéger, soigner et créer du lien, tout en traduisant l'ambition d'une société plus responsable et attentive à toutes les formes de vie. Afin d'accompagner au mieux les collectivités dans la poursuite de cet objectif et de leur faire bénéficier de l'expertise acquise par l'association, la SPA a développé en 2025 le Livre Blanc des fourrières animales, en partenariat avec l'éditeur Weka.

Les fourrières SPA de Cabourg (14), Brugheas (03), Saint-Omer (62), Forbach (57) et, depuis le 1er janvier 2025, Saint-Germain-du-Pinel (35), assurent également la prise en charge des animaux errants directement sur la voie publique.

Cette mission revêt des enjeux majeurs pour les collectivités qui, en la confiant à la SPA, s'assurent d'une prise en charge rapide, professionnelle et respectueuse des chiens comme des chats, souvent oubliés, trouvés errants sur leur territoire. La SPA a en effet développé une méthode de capture plaçant le bien-être des animaux et la minimisation de leur stress au cœur de ses protocoles. Cette méthode est en cours de déploiement sur l'ensemble de nos fourrières.

Par ailleurs, afin de répondre à la problématique des chiens arrivant particulièrement stressés en fourrière, la SPA a développé un protocole visant, via les méthodes d'éducation positive, à créer du lien avec les animaux dès leur prise en charge en fourrière. Celui-ci permet ainsi de sécuriser les animaux comme les équipes et de s'assurer qu'aucun chien ne reste en état de souffrance dans les fourrières SPA.

EN 2025, DANS LES FOURRIÈRES SPA :

 **10 767 animaux pris en charge**

-5,4 % vs 2024

 **7 818 Chats**

 **2 803 Chiens**

 **146 NAC et animaux de ferme**

Malheureusement 699 décès (682 chats, 10 chiens et 7 NAC et animaux de ferme) et 144 euthanasies (129 chats, 12 chiens et 3 NAC et animaux de ferme) pour raison médicale sont à déplorer.

En 2025, la SPA a obtenu le renouvellement des marchés de fourrière animale des communes de Millau (12), Gaillac (81) ou encore Tulle (19). Les communautés d'agglomération Forbach Porte de France (57), du Pays ajaccien (2A) et la communauté de communes Région Lézignanaise Corbières Minervois (11) ont également choisi de poursuivre leur collaboration avec la SPA pour la gestion de leur service de fourrière animale. Au 31 décembre 2025, la SPA avait ainsi 745 contrats publics avec près de 1 200 communes partenaires, soit 3 % des communes (contre 701 contrats publics avec 1 094 communes partenaires en 2024).

Les animaux pris en charge dans les fourrières de la SPA et non récupérés à la fin du délai légal de garde par leur propriétaire sont recueillis dans les refuges. En 2025, 19 % des animaux recueillis par les refuges proviennent des fourrières gérées par la SPA.

Nos refuges recueillent également à titre gratuit les animaux de fourrières non gérées par la SPA avec lesquelles nous avons un accord. Ils sont soignés, stérilisés, et sont ensuite placés dans de nouvelles familles.

Organisation interne du réseau

Le projet Organisation du Travail (OTT) est mis en place depuis 2022 avec l'objectif d'harmoniser les méthodes et fonctionnements de travail sur l'ensemble des sites SPA d'ici 2028.

Les principaux objectifs de ce projet visent à :

- Fonctionner efficacement afin de répondre à toutes les demandes et mieux prendre en charge les animaux dans de bonnes conditions sanitaires ;
- Libérer davantage de temps pour développer la proximité avec les animaux ;
- Améliorer l'accueil des publics ;
- Assurer un bien-être au travail des salariés en leur permettant d'organiser leur temps et en assurant une équité entre les équipes ;
- Permettre une bonne utilisation du temps mis à disposition par les bénévoles.

En 2025, le projet a été déployé sur 9 sites supplémentaires. Au total, 23 refuges font désormais partie du dispositif, soit 40%. Par ailleurs, l'accueil du public a été travaillé, notamment avec l'adoption d'une charte d'accueil interne définissant les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans nos sites.



Évolution du réseau

Avec un objectif de 50 000 animaux recueillis en 2030, la SPA repense ses refuges afin d'augmenter sa capacité d'accueil, tout en améliorant les conditions de prise en charge des animaux en détresse.

Dans cette perspective et dans le cadre de son plan d'investissement immobilier :

- La SPA a ouvert son nouveau refuge à **Maubert-Fontaine (08)** en juin 2025. Ce site vient remplacer la Maison SPA de Charleville-Mézières, qui avait pris le relais du refuge de Cliron, contraint de fermer ses portes en 2022 en raison de son état vétuste.
- Le refuge SPA de Châteaubourg a déménagé en avril 2025 sur un nouveau site plus moderne et plus adapté, à **Saint-Germain-du-Pinel (35)**. Il regroupera à terme les refuges de Châteaubourg et de Vitré. Ces deux sites sont en effet proches géographiquement et leurs installations sont vétustes, incompatibles avec les standards actuels de bien-être animal de la SPA. De plus, le site dispose d'une partie fourrière pour prendre en charge les animaux en divagation.
- La SPA a quitté en avril 2025 le **refuge de Port-la-Nouvelle (11)**. Elle a en effet pris la décision de ne pas candidater à l'appel d'offres relatif à l'occupation du site, et a apporté son soutien à l'association ARPAN pour la gestion des deux structures.
- Dans le cadre de la réorganisation de son implantation dans les Alpes-Maritimes afin d'optimiser son activité, la SPA a fermé définitivement la **Maison SPA de Nice (06)** en juillet 2025 pour rejoindre le site du Cannet, plus spacieux, mieux adapté et déjà opérationnel.
- La **Maison SPA de Tourcoing (59)** a évolué en refuge, une évolution qui concernera à terme toutes les Maisons SPA.



Nos actions de protection animale

Fidèle à sa mission depuis 180 ans, la SPA continue de jouer un rôle majeur dans la protection et le bien-être des animaux en France. L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité de cet engagement. Tout au long de l'année, les actions menées ont une nouvelle fois mis en lumière le lien essentiel qui unit les Français aux animaux.

La relation Homme-Animal

Le lien entre l'Homme et l'animal est porteur de bienfaits démontrés sur le plan psychologique, éducatif et social. Parallèlement, de nombreux animaux de refuge souffrent d'un manque de valorisation, freinant leur chance d'adoption.

Si des initiatives de médiation animale existent, elles sont souvent centrées sur le seul bénéfice humain, et l'animal y est vu comme un moyen. Ce n'est pas la vision portée par la SPA, qui souhaite promouvoir une relation Homme-Animal dans laquelle chacun apporte à l'autre. Par ailleurs, chaque animal méritant de trouver sa famille pour la vie, la SPA n'a pas vocation à former et garder des animaux « médiateurs ». Cette vision est pionnière dans le secteur.

Au sein de la SPA, des projets autour de la médiation animale voient le jour localement, portés par différents refuges et soumis à l'appréciation et à la motivation de chaque responsable de site. Ces démarches sont précieuses et témoignent d'une réelle volonté de créer du lien entre animaux et publics.

Parmi ces projets, nous pouvons citer :

- L'organisation d'une rencontre intergénérationnelle entre le Club Jeunes de Saint-Pierre du Mont, accompagné d'un chien du refuge, et les résidents de l'EHPAD « Villas Ginkgos - Les Amandiers » de Mont de Marsan (Landes).
- La signature, le 19 mars 2025, d'une convention avec l'Antenne locale d'insertion et de probation (ALIP) de Thionville (Moselle) pour la mise en place de séances de médiation animale dans le cadre du programme « Exploration émotionnelle : un chemin vers la réinsertion ». Ce projet consiste à mettre les probationnaires au contact d'animaux du refuge SPA de Thionville, afin de leur faire bénéficier d'un moment de détente et d'affection avec les animaux.



Une première étude nationale sur l'abandon

La SPA et la Fondation Affinity ont publié en septembre 2025 une grande étude exclusive sur l'abandon en France, fruit d'une enquête menée auprès de plus de 800 associations, pour poser un diagnostic fiable et faire avancer la réflexion sur les solutions.

En France, l'accueil des chats et chiens abandonnés repose très largement sur le secteur associatif. Cette force de l'engagement associatif ne doit pas masquer la fragilité d'un secteur miné par le manque de moyens financiers et humains. 86 % des structures interrogées se disent inquiètes pour leur avenir, principalement pour des raisons financières. L'engagement des donateurs, des bénévoles et des familles d'accueil est vital pour les associations et les animaux qu'elles recueillent.

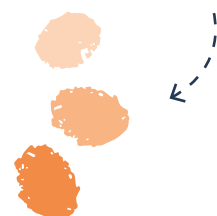
En 2024, ces structures ont accueilli 117 000 animaux. Les chats représentent les trois quarts des animaux recueillis. Ils comprennent de nombreux chats errants (50 % des prises en charge), souvent jeunes (42 % ont moins de six mois) et issus d'une reproduction non maîtrisée.

De nombreux chats sont pris en charge au printemps et en été, période où naissent les chatons. Les chiens, de leur côté, sont le plus souvent cédés par leur propriétaire (59 % des prises en charge) et 57 % d'entre eux sont adultes.

Pour les deux espèces, les causes principales invoquées par les abandonneurs incluent la perte de capacité physique et d'autres types de « ruptures de vie », mais aussi les portées non désirées et les problèmes comportementaux attribués à l'animal. Par ailleurs, plus d'un tiers des chats et des chiens sont recueillis avec des problèmes de santé.

Les animaux attendent souvent plusieurs mois avant d'être adoptés. Pour les chiens, les délais sont particulièrement longs (en moyenne 8 mois). Ce faible taux de rotation entretient le phénomène de saturation : les capacités limitées des structures d'accueil laissent chaque année des dizaines de milliers d'animaux sans solution de prise en charge.

DÉCOUVREZ L'ÉTUDE :



Les campagnes de stérilisation et d'identification de chats errants en partenariat avec les collectivités

Un chat errant est un chat non identifié, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics. Dans la majorité des cas, il s'agit d'animaux initialement domestiqués puis abandonnés, contraints à redevenir semi-sauvages. Leurs descendants, totalement étrangers à l'humain, ne sont pas sociables et ont des besoins spécifiques qui ne sont pas compatibles avec la vie en refuge et une adoption au sein d'une famille.

La stérilisation de ces populations est un vrai enjeu de protection animale. Une reproduction incontrôlée engendre misère et souffrances, favorise la transmission de maladies, peut présenter un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques et a un impact sur la faune sauvage locale. La stérilisation permet de limiter cette prolifération tout en améliorant le bien-être des animaux et en contribuant à un environnement plus sain et apaisé.

Afin de garantir le bien-être de ces chats, la SPA est partenaire des collectivités pour la réalisation de campagnes de stérilisation, d'identification et de relâche sur site des animaux capturés.

Une fois identifiés au nom de la collectivité, ces chats obtiennent le statut de « chats libres ».

Ils sont ainsi protégés juridiquement et peuvent être soignés et nourris.

La mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification est la solution la plus éthique et présente de nombreux avantages pour la collectivité :

- Limite la prolifération et stabilise les colonies ;
- Améliore l'état sanitaire des chats ;
- Assure la tranquillité et la salubrité publique (réduction des nuisances sonores et olfactives) ;
- Limite la transmission de maladies infectieuses ;
- Valorise l'image de la collectivité en adoptant une démarche éthique et responsable.

Il est par ailleurs prouvé que la nature a horreur du vide et que le retrait total d'une colonie crée un « appel d'air » : d'autres chats viennent occuper l'espace laissé vacant. La régulation par la stérilisation permet d'éviter ce phénomène.

2025, EN QUELQUES CHIFFRES :

- En 2025, la SPA a conseillé plus de **800 collectivités** et signé un partenariat avec **153 collectivités** pour bénéficier de notre aide pour la mise en œuvre de campagnes chats libres (vs 157 conventions signées en 2024), avec pour objectif la stérilisation et l'identification de **2 450 chats errants**.
- Les collectivités engagées ont contribué au financement des projets de campagnes pour un montant total de subvention de **130 470 €** (vs 164 045 € en 2024).

En 2025, la SPA a déployé un nouveau cadre pour les campagnes « chats libres » afin d'améliorer l'accompagnement des collectivités et de renforcer la protection des chats à l'issue des campagnes. Cette évolution s'est traduite par une revalorisation de 22 % de la valeur faciale des coupons de stérilisation et d'identification SPA, la création d'un dispositif solidaire dédié aux petites collectivités, et l'amélioration des modalités de prise en charge des chats. La commune pilote le projet en mobilisant les acteurs locaux – administrés, agents municipaux, associations – ainsi qu'une ou plusieurs cliniques vétérinaires partenaires. Une subvention de 55 € par chat peut être sollicitée auprès de la collectivité afin d'assurer un partage équilibré des coûts entre la SPA et la commune. Une fois le partenariat formalisé et la subvention versée, la SPA remet à la collectivité des coupons de stérilisation et d'identification utilisables dans les cliniques vétérinaires partenaires. Le dispositif solidaire, quant à lui, est gratuit pour la collectivité et repose sur l'attribution de 5 coupons maximum.



Le développement de la relation aux associations de protection animale

La SPA a conscience que chaque initiative locale est essentielle pour aider les animaux qui en ont besoin. C'est pourquoi elle apporte son soutien aux associations de protection animale locales qui œuvrent en complémentarité de la SPA dans des territoires où nous ne sommes pas présents ou pour des animaux qui ne pourraient être pris en charge au sein de l'un de nos refuges.

Le rôle de la SPA est de soutenir ces associations de protection animale locales, notamment en leur apportant un soutien financier. Les aides octroyées leur permettent de mener à bien un projet ou d'assurer le financement de leurs activités régulières. D'ici 2028, l'association souhaite allouer 1 % du budget total de la SPA aux dispositifs d'aide destinés aux associations et aux particuliers, afin notamment de pallier la hausse généralisée des frais vétérinaires.

Deux types d'aides sont proposés aux associations :

- Le Fonds de Solidarité (FDS) : une aide forfaitaire de 500 € destinée à soutenir le fonctionnement de l'association. La demande doit être parrainée par un responsable de site ou un responsable régional de la SPA.
- Le Soutien aux Associations de Protection Animale (SAAPA) : une aide financière destinée à appuyer un projet, un investissement ou le fonctionnement courant de l'association. Le montant accordé est supérieur à 500 €, avec un plafond fixé à 5 000 € par association. L'attribution de cette aide est soumise à la décision de la Commission des aides aux associations.

323 associations de protection animale soutenues financièrement en 2025 vs 355 en 2024

- Pour un montant total de : 412 490 € (+ 9,4% vs 2024)
- Fonds de solidarité (FDS) : 213 associations
- Soutien Aux Associations de Protection Animale (SAAPA) : 110 associations

En annexe 2, la liste des redistributions à des personnes morales dans l'année 2025.

TROIS ASSOCIATIONS SOUTENUES PAR LA SPA EN 2025

L'association Les 3 Dindes (82) sauve des animaux de ferme et des équidés victimes de maltraitance ou d'abandon, arrachés à des élevages clandestins et secourus lors de saisies judiciaires partout en France. L'association a obtenu une aide exceptionnelle de 10 875 € pour l'achat d'un nouveau tracteur et la prise en charge de frais vétérinaires.

Cosa Animalia (38) lutte chaque jour pour sauver les chats des rues. L'association réalise des campagnes de stérilisation et d'identification de chats errants aux côtés des collectivités, notamment la Ville de Grenoble. La SPA lui a apporté un soutien pour son fonctionnement à hauteur de 5 000 €.

Les P'tits poilus d'la Grotte (73) est une association qui prend en charge des lapins et cochons d'Inde. La SPA a apporté un soutien à l'association pour son fonctionnement à hauteur de 2 500 €.

PARTENARIAT AVEC DES ASSOCIATIONS D'OUTRE-MER

En complément, la SPA a accompagné 9 associations partenaires des territoires d'outre-mer à transférer des animaux vers des sites SPA de métropole en 2025. Cette aide concerne la prise en charge de la totalité des frais de transport et de retour des cages des animaux pour un montant total de 96 867 €, ainsi qu'une aide au fonctionnement s'élevant à 46 110 €, correspondant à 884 animaux transférés en 2025 :

- Martinique (Respecter Soigner Protéger (RSP), Zannimo Peyi Nou, Moustikat's Chats des plages Martinique)
- Mayotte (Aide aux Chats Mayotte, l'Arche d'Helios)
- Guyane (Actions Animaux Guyane, Doggy Oasis, Entraide Chiens Chats Maroni)
- Réunion (Espoir Réunion)

La baisse du nombre d'animaux transférés, amorcée en 2024, s'est poursuivie en 2025, principalement en raison de l'augmentation des coûts vétérinaires supportés par les associations partenaires pour la préparation des animaux au transfert vers la métropole. Afin de lever ce frein, la SPA a décidé de revaloriser l'aide par animal transféré, portée à 80 € à compter du 1er janvier 2026 (vs 50 € les années antérieures), soit une hausse de 60%.

Les aides aux propriétaires démunis

La SPA apporte un soutien financier aux propriétaires d'animaux en situation de précarité, en complément des actions menées par les dispensaires. Elle peut les accompagner en proposant des aides vétérinaires destinées à couvrir des soins essentiels, ainsi que des actes de prévention comme la stérilisation et l'identification.

Ce dispositif s'adresse aux détenteurs non imposables et bénéficiaires de minima sociaux, et concerne les chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC), sous certaines conditions liées notamment à la provenance et à l'âge de l'animal. Le budget alloué a été de nouveau augmenté en 2025 dans le cadre de la mise en place du « 1% Solidarité de la SPA ».

1 200 personnes aidées en 2025 pour un montant total de 299 617 € (+6,41% vs 2024)

Chats



733

Chiens



455

NAC



21

La sensibilisation des jeunes générations

Les nouvelles générations sont les protecteurs des animaux de demain. Afin de lutter contre les mauvais traitements et les abandons, et de promouvoir la cause animale, il est essentiel d'inculquer aux jeunes les valeurs du respect et du bien-être animal. Dans cette optique, la SPA a créé les Clubs Jeunes, visant à offrir aux enfants l'opportunité d'explorer leur passion et de découvrir le fonctionnement associatif au sein des refuges. Elle ouvre aussi ses portes aux volontaires âgés de 18 à 25 ans dans le cadre du Service Civique, tout en poursuivant ses interventions pédagogiques dans les écoles, les collèges et les lycées.

Les Clubs Jeunes SPA

Dans les Clubs Jeunes de la SPA, les adolescents de 11 à 17 ans ont l'opportunité de s'impliquer activement dans la vie du refuge en s'occupant des animaux et en participant à son quotidien. Ils bénéficient également d'ateliers pédagogiques et ludiques pour renforcer leur sensibilisation au bien-être animal. Les Clubs Jeunes sont animés par des encadrants bénévoles.

En 2025, 520 jeunes ont été accueillis au sein de ces clubs, témoignant de l'intérêt des jeunes pour la protection animale. L'année a été marquée par l'ouverture de deux nouveaux clubs sur les refuges de Bouguenais et de Laon. Par ailleurs, des évolutions d'implantation des sites SPA ont conduit à l'arrêt de l'activité dans deux sites SPA (Nice et Port-la-Nouvelle). Le déménagement du refuge de Gennevilliers a entraîné la fermeture temporaire du Club Jeunes dont l'activité reprendra sur le nouveau site en mars 2026.



Liste des 42 sites hébergeant un Club jeunes au 31 décembre 2025

EST	NORD	OUEST	RHÔNE ALPES	SUD OUEST
Arry	Etalondes	St-Germain-du-Pinel	Flayosc	Bordeaux
Beaurepaire-en-Bresse	Hermeray	Cholet	Cluses	Chameyrat
Saint-Parres-aux-Tertres	Orgeval	La Roche-sur-Yon	Vallérargues	Le Garric
Sarreguemines	Plaisir	Luyens	Briançon	Millau
Thionville	Poulainville	Château d'Olonne		Lézignan
Chamarande	Saint-Omer	Pornic		St-Pierre-du-Mont
Laon	Tourcoing	Rennes		
Vaux le pénil	Morée	Vitré		
Forbach	Pervençères	Yvré-l'Évêque		
Voillecomte		Quimper		
		Niort		
		Bouguenais		
		Inzinzac		



RASSEMBLEMENT DES CLUBS JEUNES DE LA SPA À POULAINVILLE

Les 25, 26 et 27 juin 2025, le refuge SPA de Poulainville (Somme) a accueilli le troisième rassemblement annuel des Clubs Jeunes SPA, réunissant 50 jeunes bénévoles et 23 encadrants du nord de la France. Durant ces trois journées, les jeunes ont mené diverses actions en faveur du refuge et du bien-être des animaux : création de parcs extérieurs sécurisés et aménagement d'espaces intérieurs adaptés aux NAC, jardinage, fabrication de jouets pour chiens,

participation à une formation sur les besoins spécifiques des NAC, ainsi qu'une aide aux soins quotidiens des animaux.

Cette troisième édition a également été marquée par une nouveauté : la mise en place d'une formation dédiée aux encadrants des Clubs Jeunes, leur permettant d'acquérir des compétences en réalisation de vidéos promotionnelles afin de mettre en avant les animaux proposés à l'adoption.



Les interventions pédagogiques

Les membres du personnel et les bénévoles de la SPA interviennent dans les écoles afin d'informer les enfants sur les comportements appropriés à adopter envers les animaux, en mettant l'accent sur le respect et la protection. Les supports pédagogiques utilisés ont été élaborés dans le cadre d'une convention de partenariat signée en 2021 avec le ministère de l'Éducation nationale.

En 2025, 821 interventions pédagogiques ont été réalisées dans 322 établissements scolaires et centres de loisirs, lors desquelles 17 486 jeunes ont été sensibilisés au bien-être animal (vs 14 996 en 2024).

Les services civiques

La SPA offre l'opportunité à des volontaires âgés de 18 à 25 ans de s'engager pour la protection animale dans le cadre de leur Service Civique. Trois missions distinctes sont proposées au sein de notre réseau : une mission « Relation Homme-Animal » ayant pour objectif de développer et de renforcer les actions menées par la SPA en participant directement à leur communication auprès du public ; une mission « Jeunesse » de promotion de la sensibilisation au bien-être animal auprès des enfants ; et une mission « Mise en relation des animaux de compagnie et des publics fragiles ».

En 2025, l'association a accueilli 29 volontaires (vs 30 en 2024), dont 26 sont arrivés durant l'année, sur les sites SPA de Rennes, Cluses, Morée, Voillecomte, Vallérargues, Laon, Poulainville, Orgeval, Pervenchères, Briançon, Château d'Olonne, Sarreguemines, Plouhinec, Pornic, Thionville, Tollevast, Cabourg, Bouguenais, Le Garric, Le Cannet, Plaisir et Perpignan.

La SPA a obtenu de l'Agence du Service Civique le renouvellement de son agrément pour trois années supplémentaires.

La lutte contre la maltraitance

En 2025, la lutte contre la maltraitance animale s'inscrit plus que jamais au cœur des priorités de la SPA. Alors qu'elle célèbre ses 180 ans d'engagement au service de la protection animale, l'association poursuit et renforce ses actions en faveur des animaux victimes de violences, en s'appuyant sur une organisation consolidée et une présence accrue sur l'ensemble du territoire.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la réorganisation engagée en 2024 avec la création du Pôle Prévention et Lutte contre la Maltraitance Animale. Ce pôle regroupe plusieurs services intervenant à chaque étape : traitement des signalements, coordination et suivi des investigations, analyse des trafics, ainsi que suivi juridique et contentieux. Cette structuration permet aujourd'hui une prise en charge plus cohérente et plus efficace des situations de maltraitance, depuis le signalement jusqu'au suivi judiciaire. Elle renforce également la crédibilité et la capacité d'action de la SPA auprès de ses partenaires institutionnels, tout en soutenant le déploiement d'un maillage régional renforcé.

Par ces actions, la SPA réaffirme en 2025 son engagement indéfectible et sa position de référence dans la lutte contre la maltraitance animale sous toutes ses formes, en cohérence avec sa stratégie SPA 2030 et au service de tous les animaux. Dans ce cadre, elle a fait adopter lors de l'assemblée générale extraordinaire de 2025 sa Charte de la Prévention et de la Lutte contre la Maltraitance Animale, décrivant cet engagement ainsi que les moyens concrets qu'elle met en œuvre.

Vérifier les signalements de maltraitance

La SPA mène des enquêtes à l'échelle nationale pour vérifier la validité des signalements de maltraitance et de commerce illégal qu'elle reçoit quotidiennement. En cas de confirmation du signalement, elle rassemble les éléments de preuve nécessaires pour informer les autorités administratives ou judiciaires.



19 508 signalements traités en 2025 dans un délai moyen de 48h vs 21 256 en 2024



12 632 enquêtes ont été menées

7 coordinateurs régionaux délégués-enquêteurs salariés pour régionaliser les enquêtes sur le terrain et faciliter le recrutement des bénévoles

1 015 délégués-enquêteurs bénévoles

67 référents départementaux délégués-enquêteurs bénévoles (vs 60 en 2024) et 25 appuis administratifs

Face aux nombreux signalements de maltraitance qu'elle reçoit, la SPA poursuit la structuration de son action sur le terrain, avec un maillage territorial qui couvre désormais 67 départements. Afin de mieux encadrer ses équipes et d'assurer un suivi efficace des enquêtes, l'association a renforcé sa présence en région grâce au recrutement de bénévoles référents délégués-enquêteurs. Véritables piliers du dispositif, ils coordonnent les enquêtes et accompagnent les bénévoles lors des interventions.

Pour mener à bien leur mission et identifier les cas de maltraitance, les délégués-enquêteurs bénévoles sont formés par les équipes salariées expertes en interne. 338 délégués-enquêteurs ont été formés au cours de l'année 2025.

Poursuivre les coupables en justice et sauver les animaux maltraités

À la suite des enquêtes menées auprès de particuliers et de professionnels, si l'infraction est confirmée, alors la SPA dépose plainte pour que les présumés auteurs de mauvais traitements, sévices graves ou trafics répondent de leurs actes devant les tribunaux et soient condamnés. Durant ces procédures, des retraits d'animaux chez les auteurs sont planifiés en collaboration avec les autorités administratives et judiciaires. Nos refuges prennent ensuite en charge ces animaux, les soignant et les choyant. Si les animaux n'ont pas été cédés de manière amiable par le propriétaire lors de la prise en charge, nous devons attendre la fin de la procédure judiciaire pour les proposer à l'adoption.

- **579** nouvelles procédures ouvertes et suivies en 2025 par la SPA (+75 % vs 2024) dont 228 plaintes déposées par la SPA et 351 constitutions de partie civile dans des procédures où la SPA se joint, n'étant pas à l'origine de la plainte.
- **365** nouvelles premières audiences tenues.

• **251 360 €** de dommages et intérêts recouvrés auprès de personnes condamnées pour maltraitance.

• **203** dossiers de réquisitions opérés par les autorités judiciaires et administratives.

• **3 631** animaux sauvés de la maltraitance (1 475 animaux saisis dans le cadre des dossiers de réquisitions et 2 156 animaux cédés directement dans le cadre d'enquêtes de maltraitance chez les particuliers ou les professionnels).

La SPA se félicite en 2025 de plusieurs décisions de justice marquantes. Trente-deux peines d'emprisonnement ont ainsi été prononcées, dont trois peines fermes à l'encontre d'un éleveur et de deux particuliers.

Coup d'œil

UN JUGEMENT RENDU SUR LA PLUS GRANDE SAISIE DE LA SPA DEPUIS 20 ANS

En mars 2023, la SPA est intervenue sur décision du parquet d'Avesnes-sur-Helpe (59) pour sauver 515 animaux, majoritairement des chiens, mais également des cochons et des pigeons, qui vivaient dans des conditions effroyables. C'est sur cinq sites différents, situés dans deux départements, que la SPA est intervenue lors d'une opération qui a duré près de 24 heures. Au total plus de 50 salariés et bénévoles de la SPA venus de toute la France et 38 véhicules ont été mobilisés pour participer à la prise en charge et au transport des animaux.

Le 29 janvier 2025, le tribunal d'Avesnes-sur-Helpe a rendu son verdict. Celui-ci est marqué par des condamnations à de la prison ferme qui témoignent d'une prise en compte des actes dont ont été victimes les chiens présents dans ces élevages.

DÉCOUVREZ LE SAUVETAGE :



La collaboration avec les forces de l'ordre pour lutter contre la maltraitance animale

En complément de ses actions de terrain, la SPA s'appuie en 2025 sur des partenariats étroits et structurants avec les forces de l'ordre afin de lutter efficacement contre la maltraitance animale sur l'ensemble du territoire. Partenaire officiel du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Agriculture depuis 2023, l'association poursuit le déploiement de la convention nationale à travers l'organisation de formations et de sessions de sensibilisation dédiées à la protection animale auprès de la gendarmerie nationale, de la police nationale et de la police municipale.

Tout au long de l'année 2025, la SPA a participé aux comités de pilotage départementaux chargés d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de cette convention et a poursuivi ses actions de formation à différents niveaux. Au total, **1 053 nouveaux agents des forces de l'ordre** ont été formés, renforçant ainsi les capacités d'intervention et de prise en charge des situations de maltraitance. Ces collaborations constituent un levier essentiel pour améliorer la rapidité et l'efficacité des interventions, notamment grâce à la généralisation de la fonction de référent « protection animale » au sein des commissariats et brigades de gendarmerie.

Ce dispositif est également soutenu par la mallette pédagogique conçue conjointement par la SPA, le commandement environnement santé de la gendarmerie nationale (CESAN) et le ministère de l'Agriculture. Grâce à cet outil, les 80 formateurs relais de la Gendarmerie ont formé de nouveaux référents de brigade dans 25 départements, contribuant à l'ancrage durable de la lutte contre la maltraitance animale sur le terrain.

Par ailleurs, la SPA a poursuivi en 2025 ses actions de formation et de sensibilisation auprès des autres acteurs institutionnels et des futurs professionnels de la protection animale. La poursuite de la formation initiale et continue des agents des directions départementales de la protection des populations (DDPP) a permis de sensibiliser 45 agents. Dans le même temps, la SPA est intervenue auprès de près de 200 étudiants vétérinaires de l'école UnilaSalle afin de les former aux enjeux de la maltraitance animale dans le cadre de leur futur exercice professionnel.

La SPA a également poursuivi sa participation aux travaux de l'Observatoire des carnivores domestiques, dont la convention a été renouvelée pour cinq ans, ainsi que sa collaboration avec la Division nationale de lutte contre la maltraitance animale du Ministère de l'Intérieur en vue d'harmoniser les pratiques entre les acteurs institutionnels et associatifs.

L'accompagnement juridique sur la thématique de la protection animale

Forte de plus de 180 années d'expérience en protection animale, la SPA détient une expertise approfondie en matière de réglementation liée aux questions animales, ainsi qu'en défense et bien-être animal.

Au quotidien, la SPA dispense des conseils et des réponses juridiques à ceux qui sollicitent son aide. En 2025, le Service Juridique et Contentieux Protection Animale a traité **4 032 demandes de conseils juridiques** émanant de particuliers, d'autorités et de refuges. En outre, la SPA est régulièrement sollicitée par des institutions telles que des écoles ou des collectivités pour aborder la question de la maltraitance animale. En parallèle, elle collabore étroitement avec les procureurs, magistrats et personnels judiciaires afin de les former et de les sensibiliser à cette problématique.

Coup d'œil

En 2025, pour ses 180 ans, la SPA a rejoint l'organisation Eurogroup for Animals, qui compte plus de 100 associations désireuses d'améliorer la condition animale sur le continent. Ensemble, nous avons travaillé sur le projet de Règlement européen pour le bien-être des chats et des chiens et leur traçabilité. Outre un travail de fond sur des amendements dès la fin de l'année 2024, la SPA a mobilisé ses adhérents dans une double opération massive d'interpellation des eurodéputés français, dans des moments critiques. À deux reprises, en mai et juin 2025, plusieurs milliers de mails ont été adressés individuellement aux parlementaires ciblés. Le projet de règlement n'a pas été abandonné comme nous le craignons, mais au contraire, renforcé. Fin 2025, les instances européennes se sont accordées sur une version qui prévoit l'identification obligatoire de tous les chats et chiens pour mieux lutter contre les trafics et les abandons, le respect des normes de bien-être dans tous les élevages et l'interdiction des pratiques cruelles.

Nos sites

La SPA exploite et supervise le réseau le plus étendu de sites dédiés à la protection animale en France, tant sur le territoire métropolitain que dans les départements d'Outre-mer. L'entretien, la maintenance et le développement territorial de ce réseau sont essentiels à la mission de protection animale de la SPA. Pour répondre à l'objectif d'accueillir 50 000 animaux d'ici 2030, la SPA repense ses refuges afin d'augmenter sa capacité d'accueil, tout en améliorant les conditions de prise en charge des animaux.

La stratégie immobilière

Dans le cadre de sa **stratégie 2030**, la SPA a pour ambition de s'implanter dans de nouveaux territoires et de développer son activité, que ce soit par l'intégration de sites existants ou par la construction de nouvelles structures. L'objectif à long terme est d'avoir un refuge dans chaque département et auprès de chaque métropole, dans le cadre de « la SPA partout ». En parallèle, les sites existants sont très dégradés, ils doivent être entretenus et reconstruits pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les animaux et le public, respectant le nouveau concept de refuge.

Dans cette optique, **une stratégie immobilière pluriannuelle ambitieuse** d'un montant de 262 M€ a été établie en 2021 et mise à jour lors de l'assemblée générale extraordinaire de septembre 2025. Elle définit les projets d'investissement immobilier sur les

20 années à venir, en y intégrant la volonté de mieux accueillir les hommes et les animaux et la prise en compte de l'environnement, tout en assurant la poursuite de la maintenance des infrastructures existantes. La SPA va consacrer tous ses excédents budgétaires annuels à la réalisation de ce plan d'investissement immobilier, en fixant un minimum de 5 millions d'euros d'excédents pour le réaliser, et prévoit de rechercher des soutiens financiers (collectivités locales, etc.).

Aujourd'hui, la SPA compte quasi exclusivement sur la générosité du public pour accomplir sa mission d'utilité publique. Quelques régions et municipalités ont apporté leur soutien pour financer son programme immobilier ambitieux, par exemple la région Île-de-France, les villes de Gennevilliers, de Millau, d'Hazebrouck. Pour la première fois, en 2025, la construction d'un dispensaire a été soutenue, par la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Lyon. Ces initiatives restent isolées, la protection animale a besoin de véritables engagements politiques et financiers sur le long terme.



Les principaux axes du concept de nouveau refuge s'articulent autour de la relation entre les animaux hébergés, les êtres humains et la nature :

- Des lieux de communication, de sensibilisation et d'éducation à la cause animale, avec des parcours dédiés par typologie de visiteurs ;
- Une diversité d'espaces répondant au bien-être des animaux, avec un hébergement en village nature pour les chiens, des hébergements collectifs ou individuels respectant les facettes du comportement du chat, et des espaces adaptés pour les animaux de ferme et NAC ;
- Un cadre de rencontre positif entre les adoptants et les animaux, avec un accueil dynamique pour aller à la rencontre des visiteurs et des espaces dédiés à leur accueil ;
- Un environnement donnant envie aux visiteurs de se rendre dans le refuge, avec des espaces naturels enrichis.

Au cours de cette année 2025, en prolongement des actions entreprises l'année précédente, des études de conception ont été poursuivies pour la construction des refuges de demain, alignées sur le nouveau concept. Cette année a également marqué, pour la première fois depuis quinze ans, la construction d'un nouveau dispensaire, à Lyon.

Au sein de la stratégie immobilière, on distingue quatre typologies d'opérations :

- Des opérations d'entretien ;
- Des opérations de maintenance permettant la conservation des sites existants ;
- Des opérations intermédiaires représentant des travaux importants d'évolution des sites actuels ;
- Des opérations majeures d'investissement comme la construction d'un nouveau site ou la reconstruction / rénovation complète d'un site existant.

Les opérations de maintenance

La préservation de nos sites dans un état fonctionnel est assurée grâce à des actions de maintenance, comprenant des interventions correctives et préventives ainsi que des travaux visant à garantir la conformité, à adapter ou à aménager les installations.

Une équipe de 5 Responsables de la Maintenance Régionale supervise la gestion et l'avancée des travaux réalisés au sein des refuges de leur région. Un budget de 5M€ est alloué annuellement pour ces opérations de maintenance ainsi qu'un budget de 1M€ pour les contrats.

En 2025, **1 060 interventions** ont été réalisées pour un montant engagé à hauteur de 3,42 M€ (hors contrats).



Des travaux réalisés en 2025



Refuge de Plaisir (78) :
rénovation des portes
des boxes des chenils.

Refuge de Cabourg (14) :
installation de clôtures
sur tous les parcs de détente.

Dispensaire de Liévin (62) :
rénovation de
l'ancienne partie
du refuge.

Refuge de Poulainville (80) :
création de parcs de détente
pour les chiens et mise en
place de brise-vues sur les
parcs déjà existants.



Refuge de Rennes (35) :
réfection des parcs de détente
pour les chiens et mise en place
de brise-vues.

Refuge de Vaux-le-Pénil (77) :
création
de parcs de détente
pour les chiens.

Refuge de Brugheas (03) :
mise en place
de brise-vues dans
les parcs des chiens
et réaménagement
de l'espace
vétérinaire.

Refuge d'Inzinzac (56) :
rénovation
des toitures
des boxes des
chiens.

Refuge de Crozon (29) :
installation
de deux modulaires
pour équiper le site
de vestiaires et de
sanitaires/douches.

Refuge de Briançon (05) :
sécurisation des
boxes des chiens.

Refuge de Torreilles (66) :
réhabilitation de la
chatterie.

Refuge de Bouguenais (44) :
mise aux normes
de l'assainissement et
raccordement à l'eau de
la ville.

Les opérations intermédiaires

Les opérations intermédiaires sont, tout comme les opérations d'investissement, des initiatives structurantes, dont la réalisation a une durée de 2 à 4 ans, dont le coût oscille entre 100 K€ et 1 M€ et/ou nécessitant une phase d'études avec le soutien d'une maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi de la réalisation. Au moins une opération intermédiaire est programmée par région par an.

Études réalisées et en cours en 2025 :

- **Refuge de Cabourg (14) :** réaménagement de l'accueil et création de locaux pour le personnel.
- **Refuge de Saint-Pierre-du-Mont (40) :** création d'une chatterie.
- **Refuge de Voillecomte (52) :** réhabilitation du site.
- **Refuge de Beaurepaire (38) :** réhabilitation du site.
- **Refuge d'Étalondes (76) :** réhabilitation du site.
- **Refuge de La Roche-sur-Yon (85) :** création de locaux pour le personnel, travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement et des eaux pluviales, couverture.
- **Refuge de Guadeloupe (971) :** divers travaux de mise en conformité.

Travaux réalisés et en cours en 2025 :

- **Refuge de Cluses (74) :** création de deux espaces d'isolement et d'un espace de stockage.



- **Siège (75) :** travaux de réaménagement.
- **Refuge de Guadeloupe (971) :** travaux de serrurerie.

Les opérations d'investissement

En adéquation avec le plan d'investissement en cours d'évolution, mis à jour lors de l'Assemblée générale extraordinaire de septembre 2025, 13 opérations majeures d'investissement supérieures à 1 M€ sont en cours et 21 sont prévues d'ici 2039. Ce sont des opérations de longue durée qui nécessitent une forte mobilisation financière et selon les cas une recherche de terrain. En 2025, les opérations réalisées ont représenté 6,7 M€.

Études réalisées et en cours en 2025 :

- **Refuge de Pervenchères (61) :** études pour la réalisation d'un réseau d'alimentation en eau

pour les pâtures et réaménagement de l'accueil.

- **Refuge d'Arry (57) :** réhabilitation de l'espace fourrière et divers travaux de mise en conformité et d'amélioration.
- **Refuge d'Aix-en-Provence (13) :** études pour la réhabilitation du site, échanges avec les différents services instructeurs pour l'obtention d'un permis de construire modificatif.
- **Refuge de Saint-Laurent-de-Mure (69) :** phase APS (avant-projet sommaire) du projet, discussions avec la collectivité.

Travaux réalisés et en cours en 2025 :

- **Refuge des Ardennes – Maubert-Fontaine (08) :** les travaux du refuge sont terminés.



- **Dispensaire de Lyon (69) :** les travaux du nouveau dispensaire sont terminés.
- **Refuge de Vitré – Saint-Germain-du-Pinel (35) :** les travaux d'aménagement du nouveau site sont terminés et ont permis le déménagement du refuge de Châteaubourg.



- **Refuge d'Aveyron – Millau – Aguessac (12) :** les travaux du nouveau refuge, qui remplacera le refuge vétuste de Millau, ont débuté.
- **Dispensaire de Guyane :** les travaux du nouveau dispensaire ont débuté.
- **Refuge d'Hazebrouck – Cœur de Flandre (59) :** les travaux de rénovation du nouveau refuge ont débuté, pour une ouverture en février 2026.



OUVERTURE DU REFUGE DE MAUBERT-FONTAINE

La SPA a ouvert en juin 2025 un **nouveau refuge à Maubert-Fontaine (08)**, dans les Ardennes. Ce site vient remplacer la Maison SPA de Charleville-Mézières, qui avait pris le relais du refuge de Cliron, contraint de fermer ses portes en 2022 en raison de son état vétuste. Pensé pour le bien-être des animaux et l'accueil du public, le projet se développe en deux phases : une première avec l'installation d'un refuge temporaire composé de conteneurs aménagés, puis une seconde visant à pérenniser et étendre les infrastructures.

Dans le cadre des travaux, l'ancien bâtiment a été entièrement rénové pour devenir le centre administratif et d'accueil, offrant un espace moderne et fonctionnel pour les équipes et les visiteurs.

29 boxes temporaires accueillent les chiens dans des conteneurs aménagés, dont la partie intérieure est isolée et ventilée grâce à une sur-toiture limitant la chaleur. Un nouveau bâtiment dédié aux chats a également été construit, pouvant héberger jusqu'à 40 chats répartis en quatre groupes dans un environnement adapté.

Enfin, sept parcs de détente ont été aménagés afin de permettre aux chiens de courir et de se dépenser librement.



LE NOUVEAU DISPENSAIRE DE LYON

En septembre 2025, le **nouveau dispensaire de Lyon (69)** a ouvert ses portes. Deux fois plus vaste que les anciens locaux et situé à quelques minutes à pied de la gare, ce nouvel établissement propose désormais des espaces modernes, fonctionnels et conçus pour améliorer l'accueil du public, la qualité des soins et le confort de tous. Il dispose d'un accueil et d'une salle d'attente spacieux, complétés par un second accueil dédié aux sorties, ainsi que d'une salle d'isolement réservée aux animaux contagieux. Il comprend aussi deux salles de consultation vétérinaire, une double salle de chirurgie et une salle préopératoire, auxquelles s'ajoutent

deux salles de réveil distinctes pour les chiens et les chats. Un espace est également dédié aux salariés, avec des vestiaires et des sanitaires, et l'organisation des locaux garantit une séparation claire entre les zones ouvertes au public et celles réservées à la chirurgie et au réveil. La construction du nouveau dispensaire n'aurait pas pu se faire sans l'aide précieuse de nos partenaires : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Lyon ainsi que les entreprises Cabaia et Feu Vert.

LE CHANTIER DU NOUVEAU REFUGE D'AGUESSAC

En octobre 2025, la SPA a lancé le chantier d'un **nouveau refuge-fourrière à Aguessac (12)**. Cette structure remplacera le refuge de Millau, ouvert en 1976 et devenu aujourd'hui vétuste. Ce refuge innovant, conçu selon le concept de nouveau refuge de l'association, sera aménagé sous la forme de villages avec des espaces clairement définis. Il comportera notamment des parcs de vie extérieurs sécurisés, accessibles directement depuis les boxes pour chiens. Ces boxes bénéficieront d'une meilleure isolation thermique et d'une régulation des températures optimisée, améliorant considérablement le confort des animaux.

Le refuge sera également respectueux de son environnement grâce à un système de récupération des eaux de pluie, couvrant jusqu'à 70 % des besoins de nettoyage, et à l'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.

Ce projet s'ancre pleinement dans son territoire grâce à la participation de nombreuses entreprises locales, et à l'engagement de la ville de Millau, de la Région Occitanie et du Département de l'Aveyron.

La mise en valeur de nos actions

En 2025, la SPA a célébré 180 ans d'engagement au service de la protection animale. Un anniversaire hautement symbolique, qui a donné lieu à une mobilisation exceptionnelle en faveur de la sensibilisation et de la solidarité. Tout au long de l'année, l'association a déployé des actions de communication fortes et fédératrices, mettant en lumière des thématiques variées et touchant des publics toujours plus larges.

Ces campagnes ont rappelé la place essentielle de l'animal dans le cœur des Français, tout en réaffirmant l'engagement constant de la SPA pour promouvoir le bien-être animal et l'adoption responsable.



Promouvoir le bien-être animal

En 2025, la SPA a poursuivi le développement de son podcast, le Petcast, en s'appuyant sur le succès rencontré l'année précédente. Toujours structuré autour de ses deux émissions complémentaires, « La question pas bête ! » et « Les grandes balades », le Petcast a continué d'informer et de sensibiliser un public toujours plus large. La première a approfondi les thématiques du quotidien avec des conseils pratiques et accessibles pour mieux comprendre et accompagner son animal, tandis que la seconde a proposé de nouvelles immersions au cœur des refuges et des rencontres avec des experts du bien-être animal. Disponible sur les principales plateformes d'écoute, le Petcast a totalisé 45 000 écoutes en 2025, pour 17 épisodes publiés. Il a ainsi confirmé son rôle de média pédagogique et engagé, contribuant activement à la promotion de la relation homme-animal.

DÉCOUVREZ-LE DÈS MAINTENANT !



De nombreux contenus ont également été publiés sur le site internet, dans une rubrique « Prendre soin ». On y retrouve les conseils de la SPA pour guider les propriétaires à chaque étape de la vie de leur animal : garantir sa santé, surveiller son alimentation, comprendre son comportement, l'éduquer, lui offrir des loisirs... Cette rubrique accompagne les propriétaires pour veiller au bien-être de leur compagnon.

DÉCOUVREZ LA RUBRIQUE :



Favoriser l'adoption

En 2025, les Portes Ouvertes de la SPA ont été soutenues par deux campagnes pensées pour valoriser l'adoption responsable. La campagne des Portes Ouvertes des 24 et 25 mai, inscrite dans la dynamique de la course solidaire du 18 mai, a mis à l'honneur les « champions du quotidien » : les animaux recueillis par la SPA, symboles de résilience et de courage, mais aussi les équipes et les adoptants qui les accompagnent vers une nouvelle vie.



Les Portes Ouvertes des 4 et 5 octobre ont marqué le lancement des célébrations des 180 ans de l'association, à travers une prise de parole forte autour de la signature « créatrice de belles histoires depuis 180 ans ». Cette seconde campagne a notamment donné lieu à la création d'un recueil de huit fables contemporaines, rendant hommage aux liens uniques tissés entre les pensionnaires, leurs adoptants et les équipes.



Aller à la rencontre du public

Pour la troisième année consécutive, la SPA a installé son Love sHELLter au Hellfest 2025, pour quatre jours de métal et d'amour pour les animaux ! Une fois encore, l'accueil des festivaliers a été incroyablement chaleureux et le stand, qui proposait des goodies exclusifs et des animations, n'a pas désempé. Cette année, la SPA est « partie en live » à l'occasion de la deuxième édition de sa tombola, en proposant des places de concert et des pass pour des festivals.

Avec 3 955 tickets vendus, la Tomb'Hella a permis de financer l'équivalent de 40 000 repas pour nos pensionnaires.

Sensibiliser à l'abandon

En 2025, la SPA a choisi de parler d'abandon en célébrant tous les maîtres qui, malgré les épreuves, n'abandonnent pas. Avec sa campagne portée par un film très émouvant, la SPA a adressé une déclaration d'amour en miroir, une lettre que tous les animaux auraient pu écrire à leur maître fidèle. Elle a ainsi rappelé avec poésie qu'avoir un animal, c'est une responsabilité, un amour inconditionnel, un engagement pour la vie. À travers un poème vibrant porté par la voix de Gilles Lellouche, l'association a ainsi rendu hommage à celles et ceux qui tiennent leur engagement jusqu'au bout. Avec plus de 3 millions de vues cumulées, grâce notamment aux partages de nombreux créateurs de contenu et célébrités, le film est devenu le contenu le plus visionné sur les réseaux sociaux de l'association.

DÉCOUVREZ LE FILM :



Mettre en valeur le travail quotidien des équipes sur le terrain

La 8^e saison inédite de l'émission « Animaux à adopter : nouvelle famille pour une nouvelle vie » a été diffusée sur TMC et sur la plateforme TF1+. Ce programme très apprécié du public, auparavant proposé sur C8, a connu une nouvelle configuration de diffusion à la suite de l'arrêt de la chaîne début 2025.

Au fil des épisodes inédits, les téléspectateurs ont pu découvrir le quotidien des refuges de Quimper, Chamarande, Saint-Pierre-du-Mont et Pornic. Par ailleurs, des rediffusions des saisons précédentes ont continué d'être programmées, permettant de revenir sur des histoires marquantes et de mettre en lumière le travail des équipes engagées pour offrir une seconde chance aux animaux.

À partir de juillet 2025, certains épisodes en rediffusion ont également été diffusés ponctuellement sur CStar (groupe Canal+), tandis que les épisodes inédits restaient diffusés exclusivement sur TMC.

Coup d'œil

Les 2 et 3 décembre 2025, près de 300 collaborateurs et bénévoles du terrain, des régions, du siège et du Conseil d'Administration se sont réunis pour un événement exceptionnel et inédit : le Congrès interne des 180 ans de la SPA. Cet événement a été marqué par de grands temps forts, notamment la Cérémonie des Oswalds 2025, nos trophées internes, qui ont valorisé l'engagement, la créativité et la passion de nos équipes salariées et bénévoles. Cette cérémonie a récompensé trois nominés dans six catégories, allant de la meilleure initiative en faveur du bien-être animal à la meilleure innovation de l'année, en passant par le meilleur engagement bénévole, le

Célébrer les 180 ans de la SPA

À l'occasion des 180 ans de la SPA, une émission exceptionnelle présentée par Stéphane Bern, soutien indéfectible de la cause animale, a été diffusée sur France 3 le 4 juin 2025 en prime-time. Les visages des chaînes du groupe ainsi que de nombreuses personnalités publiques se sont mobilisés pour financer dix projets concrets en faveur de la cause animale. Au total, 324 000 € ont été collectés.

Le 2 décembre 2025, date anniversaire de la SPA, une grande campagne a été lancée afin de remercier toutes celles et ceux qui, depuis 180 ans, s'engagent aux côtés de la SPA : bénévoles, salariés, sympathisants, donateurs et défenseurs de la cause animale. Celle-ci s'est articulée autour d'un film institutionnel, porté par la voix de Denis Brogniart, et de témoignages évoquant l'engagement en faveur des animaux. « Nous sommes tous la SPA » : un mouvement collectif qui milite pour une société plus respectueuse des animaux, dans laquelle chacun peut agir.

DÉCOUVREZ LE FILM :



meilleur sauvetage ou rééducation, le meilleur partenariat et le meilleur événement local. Tourné vers l'avenir, ce congrès a également permis de travailler collectivement sur la stratégie SPA 2030 et ses cinq piliers, ainsi que sur la place essentielle du bénévolat dans les années à venir.

Focus digital

Sur les réseaux sociaux :

1,1M de personnes suivent les réseaux sociaux de la SPA (+2,6% vs 2024)

f Facebook
581 100 abonnés

ig Instagram
277 600 abonnés
+6% d'abonnés

X X
73 900

in LinkedIn
49 300
+14% d'abonnés

yt YouTube
26 200

tk TikTok
96 600

2,88M de personnes suivent la SPA sur l'ensemble de ses réseaux sociaux (nationaux et refuges)
+8% vs 2024

Sur le site internet :

1,25M visites moyennes mensuelles
346 000 comptes adoptants

Newsletter mensuelle :
611 000 abonnés
(une suppression des inactifs a été effectuée en 2025)

Retombées médias

3 380 retombées médias
dont 1 100 au national et 2 280 au régional et départemental



Les leviers pour financer nos actions

La générosité du public est au cœur de notre engagement et constitue la condition indispensable à la réalisation de nos missions.

Grâce au soutien fidèle de nos donateurs, bienfaiteurs et partenaires, nous pouvons agir chaque jour pour protéger, soigner et accompagner les animaux en détresse. Sans cette solidarité, notre action ne pourrait se déployer avec la même force ni la même constance.

Une générosité sans faille de nos donateurs et partenaires

Chiffres clés de la collecte en 2025

L'année 2025 a été marquée par une générosité fidèle des Français envers la SPA, puisque ce sont **47 M€** qui ont été collectés versus 43,4 M € en 2024 (+ 8 %).



Chaque euro dépensé pour collecter des fonds rapporte **5,9€** à la SPA.

Générosité moyenne

- le don moyen des donateurs qui nous soutiennent de façon ponctuelle est de **68,71€**
- le don moyen mensuel des donateurs qui nous soutiennent de façon régulière est de **15€**

La collecte digitale poursuit sa croissance, représentant aujourd'hui **32,5%** de la collecte globale, contre 30% en 2024.

Autre fait marquant :

la croissance de **11%** des dons mensuels en prélèvement automatique, qui sécurisent chaque année un peu plus les ressources de la SPA.

En 2025, ce sont plus de **29 000** nouveaux donateurs qui ont choisi ce mode de soutien, représentant aujourd'hui plus de **50%** des ressources annuelles soit **24,2 M€** !

La SPA bénéficie du soutien d'une grande communauté



19 260
adhérents
(vs 17 700 en 2024 soit +9%)



346 000
donateurs actifs
(vs 338 000 en 2024 soit +2,4%)



146 700
donateurs avaient un prélèvement automatique actif fin 2025
(vs 138 700 fin 2024 soit +5,6%)

Les temps forts de la collecte en 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts venus renforcer l'engagement de notre communauté aux côtés des refuges de la SPA.

Le programme « **Gueules d'Amour** », dédié au refuge de Voillecomte, a été lancé. Ce dispositif d'engagement en prélèvement automatique permet de soutenir durablement les animaux accueillis dans ce refuge et d'accompagner leurs besoins quotidiens, en créant un lien direct entre les donateurs et l'action menée sur le terrain.

À l'échelle nationale, **un nouveau film DRTV**, diffusé à l'été 2025, est venu soutenir le développement du prélèvement automatique pour l'ensemble des refuges en France. À travers les histoires de Moka, Polly et Vénus, ce spot a mis en lumière la réalité des soins et de l'accompagnement nécessaires à la reconstruction des animaux recueillis, rappelant l'importance d'un soutien régulier pour garantir la continuité de nos missions.

Dans le courant de l'année, la mise en ligne de la **nouvelle interface Toudou**, dédiée aux cagnottes solidaires, a marqué une évolution importante. Elle renforce la visibilité des besoins de soins spécifiques et des urgences identifiées dans certains refuges, en permettant l'ouverture de cagnottes ciblées pour des animaux ou des situations précises. Cette mise en avant du financement participatif offre ainsi à chacun la possibilité de se mobiliser de manière concrète et directe.

Plusieurs collectes d'urgence ont également mobilisé fortement la générosité du public. En janvier, une urgence liée aux conditions climatiques dans le nord de la France a permis de soutenir les structures particulièrement exposées aux **vagues de froid**. Au printemps et à l'été, des mobilisations spécifiques autour des **chatons**, notamment en lien avec la situation du refuge de Gennevilliers, ont également rencontré un écho significatif et permis de répondre à des besoins immédiats.

L'été a également été marqué par la **campagne Abandon**. Dans une période particulièrement sensible pour nos structures d'accueil, cette mobilisation a permis de sensibiliser largement et de soutenir la prise en charge des animaux abandonnés.

L'année s'est conclue par la **campagne des 180 ans de la SPA**, un temps fort de collecte qui a permis de valoriser l'histoire et la légitimité de l'association, tout en rassemblant durablement notre communauté autour de notre mission.



Coup d'œil

LA PREMIÈRE ÉDITION DU RELAIS DE LA SPA

Pour fêter ses 180 ans d'engagement en faveur de la cause animale, la SPA a organisé sa première course solidaire le dimanche 18 mai 2025 au Domaine national de Saint-Cloud (92). Répartis sur trois parcours – un canicross 5 km, une course individuelle 10 km et un relais en duo 2 x 5 km – les coureurs devaient collecter des fonds pour pouvoir prendre le départ. L'événement a réuni 538 participants, dans une ambiance à la fois festive, sportive et émouvante. Grâce à cet élan de générosité, près de 200 000 euros ont été collectés, permettant à l'association de prendre en charge 800 animaux dans ses refuges. L'événement a été parrainé par le ministère des Sports, et soutenu financièrement par Affinity, le CIC, Generali, Woopets, Ailleurs Business.

Au cœur de l'événement, un grand village solidaire proposait également aux coureurs et visiteurs de rencontrer les équipes des refuges, d'acheter des goodies Relais de la SPA, de fabriquer un jouet pour chien, d'en apprendre davantage sur les soins aux animaux et leur comportement. Des partenaires étaient également présents pour mettre en avant la relation Homme-Animal : Ultima, Fidelami, Le Monde de Noé, Harcour, l'équipe cynophile de la Gendarmerie d'Île-de-France, un ostéopathe et une masseuse canine, la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins.

Les partenariats

Chaque année, des entreprises partenaires se mobilisent aux côtés de la SPA. En plus des financements qu'elles nous apportent, elles nous permettent de toucher de nouveaux publics et de porter plus loin nos messages et nos valeurs.

Parmi elles, nous tenons à remercier tout particulièrement le fonds Syntaxis, géré par la Fondation Roi Beaudoin, Affinity Petcare France, Carrefour Solidarité et Un rien c'est tout, CABAIA, Generali France, la Société Générale, la Monnaie de Paris, Billetweb, Harcour, Doudou et Cie, Fidelami, Benevity, Feu vert, Wipro, Damart, Pirelli France et 014 Media, Françoise Saget, le moteur de recherche Lilo, Arter, Bissel Pet Foundation, Collège Royal, le groupe Hamelin, Hugo Publishing, Les livres du Dragon d'Or, Ethikdo, Kinopolis, le groupe Dubreuil, Microdon, Heoh, Arguydal, la plateforme Pick me, Bilendi, les Artisans Fleuristes solidaires, La Loutre et Dift.



Coup d'œil

UNE COLLECTION INÉDITE AVEC LA MONNAIE DE PARIS

Le 2 décembre 2025, à l'occasion du 180e anniversaire de la SPA, la Monnaie de Paris a dévoilé une collection numismatique en édition limitée. Représentant différents animaux de compagnie, ces pièces rendent hommage à l'association et à son engagement historique en faveur du bien-être animal. Chien, chat, cheval et lapin, emblèmes des animaux préférés des Français, y sont mis à l'honneur. D'une valeur faciale de 5 euros et de 250 euros, ces créations célèbrent le lien profond et durable qui unit les êtres humains aux animaux. La Monnaie de Paris a également soutenu la SPA financièrement en réalisant un don de 10 000 euros à l'association, soit l'équivalent de 20 000 repas pour ses pensionnaires.

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC GENERALI

En novembre 2025, la SPA et Generali ont renouvelé leur partenariat pour trois années supplémentaires. Cette reconduction témoigne de l'engagement de l'assureur en faveur du bien-être animal, se positionnant ainsi comme un allié de confiance pour les adoptants. Ce partenariat s'appuie sur l'assurance Generali Santé Animal, dont une partie des cotisations est reversée à la SPA, et qui a déjà permis de financer l'équivalent de 260 000 repas pour les animaux dans les refuges entre 2022 et 2024, tout en menant des actions de sensibilisation et des collectes solidaires.

UNE MOBILISATION DE CARREFOUR

Du 10 au 16 novembre 2025, Carrefour Solidarité s'est mobilisé aux côtés de la SPA pour venir en aide aux animaux abandonnés et maltraités. À travers plusieurs actions solidaires déployées partout en France, qui ont permis de récolter au total 195 000 €, l'enseigne a invité ses clients et collaborateurs à contribuer concrètement au bien-être de nos pensionnaires : arrondi solidaire en caisse, collectes de produits pour animaux ; don en ligne sur Carrefour.fr avec la possibilité d'ajouter 1 € à sa commande via le partenaire Un Rien C'est Tout ; et enfin, une opération avec notre partenaire Ultima pour laquelle chaque produit acheté a permis d'offrir un repas à un animal en refuge.

Le soutien de nos testateurs

Grâce à ses bienfaiteurs, la SPA peut renforcer ses actions en faveur de la cause animale sur le long terme. En choisissant de faire une donation ou un legs ou en souscrivant une assurance-vie en faveur de la SPA, nos bienfaiteurs aident l'association à offrir aux animaux recueillis un cadre de vie adapté à leurs besoins, en attendant leur deuxième chance. Aujourd'hui, près de 2 100 personnes nous ont indiqué souhaiter transmettre tout ou partie de leur patrimoine à la SPA, et plus de 14 000 nous ont déjà interrogés sur les moyens de le faire. L'équipe Relation Bienfaiteurs répond à chacune des interrogations et conseille chaque personne pour lui permettre de donner, en toute confiance, du sens à sa succession. Pour montrer à nos bienfaiteurs ce que leur générosité nous permet de faire et nourrir leur engagement à nos côtés, des rencontres et des visites de refuges ont été organisées pour eux tout au long de l'année.

En 2025, la SPA a lancé le **dispositif In Memoriam**, qui permet de créer une page de collecte en ligne en hommage à un proche ou à un animal disparu. Cette page personnalisée, partagée avec l'entourage, invite à faire des dons en leur mémoire. Une façon de leur rendre hommage tout en soutenant une cause essentielle.

La SPA n'oublie pas que les notaires ont aussi un rôle important à jouer dans la construction des projets de succession. C'est pourquoi ses équipes étaient présentes au Congrès des Notaires, qui a eu lieu en septembre 2025 à Montpellier.

Montant des libéralités en 2025 :



52,8 M€
(vs 47,8 M€ en 2024, +10,5 %)



539 dossiers qui ont été ouverts sur l'année (vs 511 en 2024)

Coup d'œil

À l'occasion de ses 180 ans, la SPA a organisé, le 27 novembre, une soirée exceptionnelle rassemblant ses plus fidèles soutiens, donateurs, bienfaiteurs et partenaires. Au cours de la soirée, les invités ont pu découvrir une rétrospective unique de l'histoire de la SPA, retraçant ses grandes actions et son évolution au fil de 180 années de protection animale. Une présentation détaillée des actions de la SPA dans la lutte contre la maltraitance a également montré concrètement comment l'association agit sur le terrain pour protéger les animaux. Les participants ont ainsi pu comprendre comment la SPA emploie ses ressources – humaines, financières et matérielles – pour sauver, soigner et réhabiliter les animaux abandonnés ou maltraités.

Cette immersion a permis de prendre la mesure de l'efficacité et de la portée des actions menées au quotidien. La SPA tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous ses soutiens financiers : donateurs, bienfaiteurs et partenaires. Cette soirée a été l'occasion de célébrer non seulement l'histoire de la SPA, mais aussi la force de la solidarité qui rend chaque victoire possible.

La transparence et l'Éthique

La SPA s'inscrit dans une démarche durable de professionnalisation fondée sur l'harmonisation des pratiques, l'amélioration continue et la sécurisation des processus. Cette ambition s'inscrit pleinement dans le pilier « Une SPA bien gérée » du plan stratégique SPA 2030, qui vise à faire de l'association une référence en matière d'exemplarité, de transparence et d'intégrité.

La Direction de l'Audit, du Contrôle et des Risques, rattachée hiérarchiquement au Directeur général et fonctionnellement au Bureau exécutif, contribue à l'atteinte de ces objectifs à travers ses missions d'audit interne, de contrôle des sites, de gestion des risques, de conformité et d'éthique. Elle veille notamment à évaluer la fiabilité et l'efficacité des règles et contrôles en vigueur, contrôler le respect des obligations légales et des procédures internes, prévenir et détecter les risques et à promouvoir l'intégrité et la transparence.

Un ancrage durable de la mission de contrôle en 2025

L'année 2025 marque une étape d'ancrage structurant du dispositif de contrôle interne des sites et de la gestion des risques, autour d'outils désormais stabilisés et partagés :

- 7 missions de contrôle de sites ont été réalisées, dont un contrôle inopiné, contribuant à l'harmonisation des pratiques au sein du réseau.

- Déploiement et actualisation des autocontrôles pour les sites, conformément à l'arrêté du 9 juin 2025, afin de sécuriser les pratiques sanitaires et de protection animale.
- Déploiement d'une évaluation et d'un suivi des risques structurels de nos sites permettant un pilotage transversal des enjeux de sécurité des collaborateurs et des animaux.
- Adoption d'une Charte du contrôle interne des sites, qui pose le cadre, les principes déontologiques et les responsabilités de chacun.

Parallèlement, la DACR a poursuivi ses missions d'audit et d'accompagnement des directions dans la conduite de chantiers structurants, tels que le plan de transformation du Pôle Prévention et Lutte contre la Maltraitance Animale ou le projet stratégique relatif à la place du bénévolat, afin de garantir la qualité des plans d'action et la cohérence des transformations engagées.

Ethique et conformité

La SPA a poursuivi le déploiement de son dispositif de conformité, notamment à travers les formations « Probité » et la campagne de déclaration des liens d'intérêts contribuant à sécuriser l'indépendance des décisions ainsi que la confiance des parties prenantes. Elle a aussi engagé un vaste chantier de procéduralisation, visant à favoriser l'appropriation des règles par les équipes et l'harmonisation des pratiques au sein du réseau.

À noter qu'une plateforme d'alerte, ouverte à tout lanceur d'alerte, est accessible : <https://la-spa.signalement.net>.

Les comités et commissions

Il existe plusieurs comités et commissions à la SPA, qui permettent d'améliorer, harmoniser et sécuriser les pratiques, et ce, en favorisant la collaboration, la transversalité et la transparence. Les principales instances sont déclinées ci-après :

- **Comité des Appels d'Offres** : attribuer les marchés supérieurs à un certain seuil sur la base de critères objectifs et pondérés. Composition : Directeur Général, Directrice des Affaires Juridiques, Directrice Administrative et Financière, responsable du service concerné, le Bureau et un administrateur, toute personne compétente dont le comité souhaite recueillir l'avis.
- **Comité de la Gestion des Risques et de la Qualité** : évaluer les risques qui pèsent sur l'association et suivre les plans d'actions qui sont liés pour les maîtriser. Composition : Directeur Général, membres de la Direction de l'Audit, du Contrôle et des Risques, membres du CODIR ou des responsables de service.
- **Comité Finances** : s'assurer de l'équilibre financier de l'association. Composition : Directrice Administrative et Financière, Trésorier, responsables de pôles de la DAF en fonction des sujets, invités et personnes qualifiées selon l'ordre du jour.
- **Comité de Direction** : revue par direction de l'actualité des sites et du siège, suivi de la vie associative. Composition : Directeur Général, membres du CODIR, attachée de Direction.
- **Comité Social et Economique** : représenter les intérêts des salariés pour la gestion de l'Association, l'organisation du travail, l'évolution économique et financière de la SPA et la formation professionnelle. Composition : Directrice des Ressources Humaines, élus employés, élus cadres, représentants syndicaux au CSE.

• **Commission Chiens Difficiles** : offrir un espace de parole, de concertation et de prise de décision sur la situation d'un chien difficile. Composition : Président, Directeur de l'Expertise Animale, responsable du Pôle Comportement Animal, responsable régional, au moins deux ou trois responsables de refuge ou chefs d'équipe, un ou deux agents animaliers ou ASV, un vétérinaire référent de la SPA, éducateurs canins de la SPA, un administrateur.

• **Commission Santé Animale** : déterminer si un animal peut rester sur un refuge à cause de problématiques de santé qui l'empêcheraient d'être transféré via les transferts obligatoires. Composition : Directeur de l'Expertise Animale, responsable du Pôle Expertise Animale, responsable du Pôle Comportement Animal, un vétérinaire référent de la SPA, chargée de mission suivi de l'activité animale.

• **Commission Familles d'Accueil Définitives** : étudier les demandes de proposition d'intégration d'un animal au dispositif Familles d'Accueil Définitives et rendre une décision. Composition : un vétérinaire référent du siège, deux ASV de la SPA dont le chargé des FAD, trois responsables de refuge, un responsable régional.

• **Commission des Aides aux Associations** : examiner les dossiers de demande d'aide financière, voter l'acceptation ou le rejet. Composition : Directeur de l'Expertise Animale ou responsable du Pôle Expertise Animale, responsable du pôle SARHA, gestionnaire du bureau des aides (hormis la personne ayant instruit le dossier), administrateurs, invités.

• **Commission Libéralités** : décider des dossiers de legs et de donations qui feront l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration pour acceptation, renonciation ou requête particulière. Composition : Directeur Général, Trésorier, Directrice des Affaires Juridiques, Directrice Administrative et Financière, responsable des Libéralités, deux administrateurs, invités.



Nos moyens humains

La SPA agit au quotidien en faveur des animaux grâce à la mobilisation conjointe de ses équipes salariées et de ses bénévoles. Les collaborateurs salariés mettent leurs compétences professionnelles, leur expertise et leur engagement éthique au service de la protection animale.

À leurs côtés, les bénévoles constituent un maillage solidaire et profondément engagé sur l'ensemble du territoire : ils soutiennent les équipes sur le terrain, participent aux actions de sensibilisation et contribuent activement à faire vivre les valeurs de l'association. Cette complémentarité entre professionnalisme et engagement citoyen demeure l'un des piliers essentiels de la force de la SPA.

Nos salariés

 **828** salariés
au 31/12/2025
(817 en 2024)

Répartis comme suit :

Hommes	Femmes
179	649
CDD	CDI
93	735
Cadres	Employés
274	554

Nombre d'embauches en CDI

105 Cadres
47
58 Employés

Créations de poste au siège : **5 ETP**
Créations de poste régionaux : **3 ETP**
Créations de poste sur le terrain : **12,94 ETP**

Dans le cadre d'une habilitation nationale signée en 2019, renouvelée le 27 février 2025, la SPA accueille des personnes devant réaliser des Travaux d'Intérêt Général (TIG) peines alternatives à la détention. En 2025, la SPA a accueilli **41 TIG sur 13 sites** (contre 70 TIG sur 23 sites en 2024).

La formation du personnel

940
stagiaires formés en 2025

 **10 925**
heures réalisées

Avancées pour les salariés en 2025

- **Augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant à 11 € (au lieu de 9 €).**
- **Augmentation de la part patronale des cotisations de mutuelle (82 % au lieu de 80 % sur la base du régime isolé de base, et 18 % pour la part salariale au lieu de 20 %).**
- **Révision du régime de l'astreinte au sein de la SPA (astreinte de nuit à 30 € au lieu de 25 €).**

Refonte et création de certains congés :

- Augmentation du nombre de jours de congé à 8 jours pour le décès du conjoint (au lieu de 5 jours).
- Création d'un jour de congé pour les événements familiaux.
- Forfait jours porté à 216 jours au lieu de 218.

Le 2 décembre 2025, lors du Congrès interne des 180 ans à Paris, la troisième édition des cérémonies de remise des médailles du travail a été organisée, ainsi que dans les régions. **44 collaborateurs ayant franchi en 2025 un échelon** (10, 15, 20, 25, 30 ou 35 ans à la SPA) ont été médaillés.

Nos bénévoles

L'engagement des bénévoles constitue l'un des piliers essentiels de l'action de la SPA et conditionne, au quotidien, la pleine réalisation de ses missions. Présents aux côtés des équipes salariées dans les refuges, ils participent activement au bien-être des animaux. Ils s'investissent également dans de nombreuses missions tout aussi déterminantes. Coordination et animation des réseaux locaux, actions de sensibilisation auprès des enfants et des adolescents, organisation de campagnes de

stérilisation des chats errants, visites post-adoption, réalisation des enquêtes contre la maltraitance : leur champ d'intervention reflète la diversité et l'ampleur des besoins. Par leur disponibilité, leur sens des responsabilités et leur attachement à la cause animale, ces femmes et ces hommes engagés renforcent durablement l'impact et le rayonnement de la SPA sur l'ensemble du territoire.

6 739
bénévoles à fin décembre 2025
vs 6 197 en 2024

771 889
heures de bénévolat recensées en 2025 vs 735 054 heures en 2024, ce qui représente 481 équivalent temps plein salariés.

Coup d'œil

LE CHANTIER SUR LA PLACE DU BÉNÉVOLAT AU SEIN DE LA SPA

Le questionnaire envoyé à tous les bénévoles et salariés de la SPA a **rencontré un fort taux de participation**, avec pas moins de **300 salariés et 2 000 bénévoles répondants**. Il a permis de définir le profil des bénévoles de la SPA, de comprendre les moteurs de leur engagement et d'identifier leurs attentes en termes d'intégration et d'accompagnement dans leurs missions au quotidien. 80% des bénévoles indiquent être "Très satisfaits" ou "Plutôt satisfaits" de leur engagement à la SPA.

Six grands axes de réflexion et de travail en ont été extraits : la clarification de la place stratégique du bénévolat au sein de la SPA, le pilotage du bénévolat, la structuration de parcours bénévoles lisibles et valorisants, l'outillage de la gestion professionnelle du bénévolat, la mise en place d'une communication structurée et fluide avec les bénévoles et la maîtrise des risques essentielle à la sécurisation de l'engagement bénévole. Ces six grands axes, constitutifs de la future politique bénévolat, ont été débattus auprès de la gouvernance, de salariés et de bénévoles à l'automne 2025.

La nouvelle politique bénévolat sera votée au premier semestre 2026.

Rapport d'orientation

La SPA combative

En 2026, la SPA franchira le mi-parcours de son plan stratégique « SPA 2030 », lancé en 2021 pour engager une transformation profonde au service d'une protection animale plus forte, plus structurée et plus engagée. Forte de ses 180 ans d'histoire et d'engagement, l'association entend affirmer plus que jamais son rôle de référence du bien-être animal.

La SPA partout

En 2026, la SPA poursuivra sa structuration et sa professionnalisation afin de renforcer son maillage territorial et d'accroître son impact partout en France. L'ambition est claire : sauver 50 000 animaux par an d'ici 2030. Cette dynamique répond à l'évolution de la protection animale : deux tiers des animaux recueillis sont des chats, souvent des chatons issus de la non-stérilisation ; les chiens pris en charge nécessitent davantage de rééducation ; les abandons de chevaux sont nombreux. Le développement du réseau se consolidera avec l'intégration du refuge indépendant de Vannes (56), l'ouverture du refuge d'Hazebrouck (59) à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt remporté par notre association, un projet à Belfort (90) en lien avec la collectivité, la création d'un refuge-fourrière à Mairé-Levescault (Deux-Sèvres) en remplacement de la Maison SPA de Niort, ainsi que l'ouverture d'un nouveau dispensaire en Guyane. Parallèlement, les sites existants continueront d'être modernisés afin d'offrir des conditions de vie dignes aux animaux et des conditions de travail satisfaisantes aux salariés et aux bénévoles. Des travaux seront notamment réalisés au Grand

Refuge de Pervenchères (61), à Cabourg (14), à Saint-Pierre-du-Mont (40) et à Voillecomte (52). Le chantier d'Aguessac, destiné à remplacer le refuge vétuste de Millau, se poursuivra également. L'amélioration passe aussi par l'harmonisation des méthodes de travail. Le dispositif d'Organisation du Temps de Travail sera déployé sur dix nouveaux sites pour atteindre 39 refuges d'ici fin 2026, soit 61 % du réseau.

Enfin, la SPA porte une vision partenariale et militante de l'activité fourrière animale. Elle candidatera à de nouveaux marchés (Hazebrouck, Belfort, Sud Deux-Sèvres), développera l'activité fourrière du site de Bouguenais (44) et publiera un premier Livre blanc sur le métier de fourrière animale, marquant une étape supplémentaire vers son ambition d'être la référence nationale en matière de protection animale.

La SPA pour tous

En 2026, la SPA affirmera son ambition d'être une SPA « pour tous », en élargissant son action à la fois aux animaux les plus invisibles, aux publics fragilisés et à l'ensemble de sa communauté engagée. La nouvelle politique en faveur des Chats Libres constituera un axe majeur, notamment dans la perspective des élections municipales. L'objectif : mobiliser les candidats autour d'une gestion responsable et éthique des chats errants. Trop souvent victimes d'indifférence, ces animaux connaissent des vies brèves, marquées par la maladie, la faim ou les accidents. La SPA portera un plaidoyer fort pour la stérilisation, l'identification et la responsabilisation des collectivités. L'association renforcera également son action en faveur des chiens dits « difficiles », à travers la montée en compétences des équipes, la recherche de nouvelles pensions éducatives pour les situations les plus complexes et le lancement d'une consultation visant à faire émerger des solutions alternatives de prise en charge. Être une SPA pour tous, c'est aussi renforcer la solidarité. L'association poursuit sa trajectoire visant à consacrer 1 % de son budget au soutien des associations partenaires et des particuliers en situation de précarité. En 2026, elle franchira pour la première fois le seuil symbolique du million d'euros dédié à ces aides.

Fidèle à son ADN, la SPA poursuivra également la structuration de sa politique bénévolat engagée en 2025, en clarifiant la place des bénévoles, en renforçant l'articulation avec les salariés et en définissant des modalités d'accompagnement cohérentes avec son projet associatif.

La SPA contre toute forme de maltraitance

En 2026, l'association renforcera significativement sa capacité d'action contre la maltraitance animale. L'objectif est d'assurer progressivement une couverture nationale complète, avec 80 % des départements dotés d'un référent départemental délégué-enquêteur bénévole chargé de coordonner les enquêtes locales. Cette organisation permettra d'harmoniser les pratiques et de fluidifier le suivi des signalements. En parallèle, 50 % des départements seront engagés dans la convention tripartite avec les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur afin de structurer la coopération institutionnelle et de renforcer l'efficacité des interventions sur le terrain. Un travail sera également mené pour formaliser une convention nationale avec les autorités compétentes en matière d'environnement, de santé et de lutte contre la maltraitance animale, afin de créer une entité de collaboration opérationnelle avec la SPA. Cette coordination renforcée visera à intensifier la lutte contre la maltraitance, améliorer le partage d'informations et renforcer les formations dédiées aux forces de l'ordre, pour une réponse publique plus cohérente, plus rapide et plus dissuasive.

La SPA pour toute forme d'éducation

La sensibilisation du grand public restera un pilier majeur de l'action de la SPA. L'association s'associera à RMC Life pour lancer, en mars 2026, « L'Hebdo des animaux, le magazine de la SPA », un rendez-vous inédit consacré à la relation entre les Français et les animaux. À travers différentes rubriques, cette nouvelle émission proposera de découvrir les initiatives en faveur des animaux dans nos régions ainsi que des conseils en matière de bien-être animal. La mobilisation collective se poursuivra avec la deuxième édition du Relais de la SPA, le 31 mai 2026, dans la continuité du succès rencontré lors de la première édition. Cette course solidaire invite chacun à collecter des fonds pour prendre le départ, avec ou sans son chien. Par ailleurs, la SPA souhaite ouvrir cinq clubs jeunes supplémentaires en 2026, afin de sensibiliser toujours plus de jeunes au bien-être animal grâce à un contact direct avec les animaux dans les refuges.

Enfin, la SPA publiera, aux côtés de la Fondation Affinity, la deuxième édition de sa grande étude exclusive sur l'abandon en France, fondée sur une enquête menée auprès des associations, afin d'établir une vue d'ensemble fiable de la situation et d'alimenter la réflexion autour de solutions concrètes.

Année après année, la SPA franchit de nouvelles étapes grâce à l'engagement sans faille de celles et ceux qui la font vivre. Grâce à la mobilisation de tous, nous pourrions continuer à faire progresser la protection animale, à porter la voix de ceux qui n'en ont pas et à construire, ensemble, une société plus respectueuse.

Jacques-Charles Fombonne,
Président bénévole de la SPA





Annexes

2025

Liste des ventes immobilières

2025

Date de Vente	Nature	Adresse	Departement	Cadastre	Prix de Vente	%	Quote Part
06/06/2025	DIVERS	CHATEAUNEUF SUR CHER (18) - 5, rue de Mouzaine	18	AB312(00ha01a11ca)	800,00	1/3	266,67
31/03/2025	PARCELLE	CUERS (83) - Lieudit Le Clos d'Aureillan	83	Sect. C n°287	3 500,00	100	3 500,00
04/03/2025	MAISON	TOULIGNY (08) - 18 Grande Rue	8	AB21(00ha02a32ca)	10 000,00	1/4	2 500,00
06/08/2025	MAISON	CEPOY (45) - 59 rue de la Pierre aux Fées	45	AI42(00ha04a63ca), AI43(00ha02a45ca)	94 500,00	1/4	23 625,00
01/07/2025	MAISON	TOURRETTE LEVENS (06) - 31, chemin du Castellar	6	B1658(00ha00a29ca), B1659(00ha00a68ca)	108 000,00	25%	27 000,00
24/06/2025	IMMEUBLE	LONS LE SAUNIER (39) - 10, rue Charles Nodier	39	AE211(00ha02a36ca)	90 000,00	100 %	90 000,00
16/01/2025	PARCELLE	ANGLEFORT (01) - 1 parcelle	1	C3112(00ha02a31ca)	2 000,00	312/624	1 000,00
16/07/2025	MAISON	PALAISEAU (91) - 13, route de villaine	91	AD48(00ha04a94ca)	300 000,00	1/2	150 000,00
28/10/2025	MAISON	CHALO ST MARS (91) - La Queue de Longueoise	91	M38(00ha18a80ca), M162(00ha08a49ca), M185(00ha24a91ca)	80 000,00	1/3	26 666,67
03/12/2025	APPARTEMENT	MONTREUIL (93) - 43 rue François Arago	93	Lot 8-BL45(00ha06a50ca), Lot 23-BL45(00ha00a00ca), Lot 55-BL45(00ha00a00ca)	165 000,00	50 %	82 500,00
05/12/2025	PARCELLE	LE TIGNET (06) - LES VEYANS	6	A1443(00ha07a18ca)	3 000,00	1/6	500,00
20/02/2025	MAISON	MERIGNAC (33) - 171 bis avenue de la libération	33	BN295(00ha00a88ca), BN299(00ha04a08ca), BN540(00ha00a34ca)	242 000,00	50 %	121 000,00
16/04/2025	APPARTEMENT	PAMBERS (09) - 29 rue des Carmes, Résidence Le Gallia	9	Lot 11-K1305(00ha02a70ca)	57 500,00	100%	57 500,00
24/06/2025	APPARTEMENT	PARIS 11 (75) - 39 rue de la Folie Méricourt	75	Lot 109-AR19(00ha02a66ca)	120 000,00	100 %	120 000,00
31/01/2025	MAISON	JAUX (60) - 64 rue des Racques - AO 50	60	AO50(00ha08a64ca)	140 000,00	1/4	35 000,00
14/03/2025	MAISON	SENUC (08) - 27 rue Neuve	8	E309(00ha04a87ca)	25 000,00	100 %	25 000,00
15/12/2025	APPARTEMENT	VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (12) - 10 rue Etienne Cabrol	12	AT93(00ha01a23ca)	30 702,00	50%	15 351,00
09/09/2025	IMMEUBLE	RODEZ (12) - 2 rue des Nattes	12	AB136(00ha02a10ca)	408 500,00	1/3	136 166,67
31/01/2025	PARCELLE	MEURCE (72) -	72	ZH12(02ha66a40ca)	21 312,00	40%	8 524,80
19/03/2025	BOX/PARKING	MONTIGNY LES METZ (57) - 75 rue Pont à Mousson	57	Section 9 n°0133/0010 (00ha 09a 17ca)	15 000,00	1/4	3 750,00
08/09/2025	APPARTEMENT	MONTREUIL (93) - 5 rue Marcelin Berthelot, LE PARC DE CHAUAUX	93	BN30(00ha12a99ca), BN31(00ha26a03ca), BN33(00ha01a46ca), BN37(00ha00a58ca), BN99(00ha07a22ca)	570 000,00	100 %	570 000,00
23/07/2025	MAISON	VILLEZ SOUS BAILLEUL (27) - 9 rue du Poivre	27	AC199(00ha10a08ca), AC200(00ha09a89ca)	91 000,00	1/2	45 500,00
23/07/2025	PARCELLE	VILLEZ SOUS BAILLEUL (27) -	27	AC269(00ha12a00ca)	6 294,00	1/2	3 147,00
23/07/2025	PARCELLE	VILLEZ SOUS BAILLEUL (27) -	27	AC200(00ha09a89ca)	4 720,50	1/2	2 360,25
26/06/2025	MAISON	CHAMPLOST (89) - 2 rue d'Avrolles Chatton	89	AI74(00ha30a62ca), AI75(00ha07a88ca)	70 000,00	5%	3 500,00
03/09/2025	BOX/PARKING	PERPIGNAN (66) - 4 rue Rodin, Centre commercial Victor Dalbiez	66	BH323(00ha19a99ca)	80 000,00	100 %	80 000,00
20/03/2025	APPARTEMENT	LORGUES (83) - Quartier Les Ferrages, Résidence les Ferrages - Bât B	83	Lot 214-M2024(00ha80a59ca), Lot 202-M2024(00ha00a00ca)	120 100,00	1/1	120 100,00
09/10/2025	APPARTEMENT	MONTROUGE (92) - 5/7 avenue de la Marne	92	Lot 134-J1(00ha60a59ca)	100 000,00	1/3	33 333,33
07/02/2025	APPARTEMENT	PARIS 13 (75) - 25 Boulevard Arago	75	EV1(00ha00a00ca)	640 000,00	1/4	160 000,00
30/09/2025	APPARTEMENT	SIX FOURS LES PLAGES (83) - residence ASTREE, Avenue Joseph Raynaud	83	(00ha00a00ca), Lot 25-AH747(00ha11a87ca)	93 500,00	70/300	21 816,67
27/02/2025	APPARTEMENT	SIX FOURS LES PLAGES (83) - RESIDENCE ASTREE, Avenue Joseph Raynaud	83	Lot 34-AH147(00ha11a87ca)	129 270,00	70/300	30 163,00
04/07/2025	APPARTEMENT	ST RAPHAEL (83) - 46 rue Jules BARBIER	83	Lot 36-AT768(00ha02a40ca), Lot 5-AT768(00ha02a40ca)	230 400,00	100%	230 400,00
31/03/2025	BOX/PARKING	PARIS (75) - 32 rue Rosenwald	75	Lot 746-AJ138(00ha24a93ca), AJ139(00ha21a86ca),	23 000,00	1/4	5 750,00
27/05/2025	APPARTEMENT	PARIS 14 (75) - , 31 bis rue santos dumont	75	Lot 18-AJ103(00ha04a16ca)	435 000,00	1/4	108 750,00
03/07/2025	APPARTEMENT	CHOISY LE ROI (94) - 1 Galerie des Allies	94	Lot 57-H182(00ha83a65ca), Lot 1165-H182(00ha00a00ca)	127 000,00	100 %	127 000,00
18/02/2025	MAISON	YZEURES SUR CREUSE (37) - 10 route de la Roche Posay	37	A993(00ha18a86ca)	65 000,00	1/3	21 666,67

07/10/2025	APPARTEMENT	ALFORTVILLE (94) - 33-35 rue Emile Zola	94	Lot 104-V121(00ha00a00ca), Lot 124-V121(00ha00a00ca), Lot 126-V121(00ha00a00ca)	210 000,00	1/2	105 000,00
06/05/2025	MAISON	ORSAY (91) - 20 avenue de Villezières	91	AX20(00ha04a57ca)	340 000,00	1/6	56 666,67
07/05/2025	MAISON	ILLOIS (76) - 6 rue de Saint Aubin	76	Section ZL n°29 (00ha 21a 55ca)	150 000,00	40 %	60 000,00
04/08/2025	MAISON	MASSANGIS (89) - Hameau de Civry, 7 rue de l'Eglise	89	M240(00ha00a62ca), M241(00ha02a99ca), M366(00ha00a37ca), M372(00ha00a95ca), M373(00ha00a77ca), M374(	120 710,00	1/2	60 355,00
10/10/2025	MAISON	BONDY (93) - 13 avenue de Gueugnon	93	G59(00ha02a49ca)	169 920,00	100 %	169 920,00
10/10/2025	BOX/PARKING	BONDY (93) - 15 Avenue de Gueugnon	93	Lot 15-G59(00ha04a90ca)	14 160,00	100 %	14 160,00
10/10/2025	PARCELLE	BONDY (93) - 15 avenue Gueugnon	93	Section G n°59 (00ha 04a 90ca)	37 760,00	100 %	37 760,00
18/02/2025	LOCAL	PARCAY MESLAY (37) - 61 rue de la mairie, D 86	37	D86(00ha04a31ca)	130 000,00	1/4	32 500,00
17/03/2025	APPARTEMENT	LA RICHE (37) - 23 rue Simon VAUQUIER, Résidence Richelieu	37	AN770(00ha52a98ca)	85 200,00	1/4	21 300,00
04/07/2025	APPARTEMENT	ST ETIENNE (42) - 8 rue Jean Jacques Rousseau, Lot 30	42	Lot 30-BP8(00ha04a06ca)	31 500,00	1/1	31 500,00
12/12/2025	MAISON	VILLENEUVE TOLOSANE (31) - 9 rue d'Aquitaine	31	AC164(00ha05a75ca)	333 000,00	1/3	111 000,00
06/06/2025	BOX/PARKING	CUCQ (62) - 83 Boulevard Labrasse	62	Lot 12-BM56(00ha00a00ca)	17 500,00	100%	17 500,00
18/11/2025	MAISON	SAVERDUN (09) - Chemin de St Prime	9	AH8(00ha13a98ca)	118 500,00	100 %	118 500,00
08/01/2025	APPARTEMENT	CALUIRE ET CUIRE (69) - 44 rue Margnolles, Résidence le Sémiramis	69	Lot 23-BC11(00ha88a08ca), Lot 17-BC12(00ha00a00ca), Lot 7-BC14(00ha00a00ca)	313 500,00	1/10	31 350,00
31/01/2025	BOX/PARKING	CALUIRE ET CUIRE (69) - 44 rue Margnolles	69	Lot 160-BC13(00ha00a00ca)	20 000,00	1/10	2 000,00
18/04/2025	MAISON	MAREIL SUR MAULDRE (78) - 6 allées des Roches	78	AE146(00ha05a55ca)	360 000,00	3/8	135 000,00
27/03/2025	MAISON	COULAINES (72) - 28 Boulevard Saint Michel	72	AL344(00ha01a78ca)	98 000,00	1/5	19 600,00
12/01/2025	APPARTEMENT	TOURS (37) - 24 avenue Grammont	37	Lot 19-CO170(00ha00a00ca), Lot 55-CO170(00ha00a00ca), Lot 30-CO170(00ha00a00ca), Lot 9-CO170(00ha00a	600 000,00	1/16	37 500,00
18/03/2025	MAISON	QUARRE LES TOMBES (89) - 21 rue des Martins	89	AD72(00ha00a00ca), AD119(00ha00a00ca), AD120(00ha00a00ca), AD121(00ha00a00ca)	148 500,00	25%	37 125,00
23/07/2025	MAISON	ST AVOLD (57) - 83, boulevard de Lorraine	57	1012(00ha04a26ca)	91 000,00	1/3	30 333,33
13/03/2025	MAISON	MER (41) - 4 Rue Marcel Paul	41	ZN356(00ha05a05ca), ZN357(00ha05a73ca)	245 000,00	100 %	245 000,00
21/02/2025	PARCELLE	MER (41) - Allée Picasso	41	ZN419(00ha05a56ca), ZN492(00ha00a05ca)	50 000,00	100 %	50 000,00
31/01/2025	APPARTEMENT	CANNES (06) - 25 rue des Vosges	6	AX156(00ha00a00ca)	188 000,00	100 %	188 000,00
11/04/2025	MAISON	ANGRES (62) - 8 bis rue d'Aix	62	ZB132(00ha09a09ca)	145 000,00	100%	145 000,00
10/01/2025	MAISON	MOULINS SUR OUANNE (89) - 4 rue du bois	89	A382(00ha10a54ca)	125 000,00	50 %	62 500,00
28/01/2025	PARCELLE	APPOIGNY (89) - La Croix Petit	89	AL144(00ha02a04ca)	6 500,00	1/4	1 625,00
16/01/2025	MAISON	APPOIGNY (89) - 8 rue Fourrache	89	AO512(00ha11a02ca), AO513(00ha00a97ca), AO514(00ha04a38ca),	105 000,00	1/4	26 250,00
07/01/2025	APPARTEMENT	PARIS 17 (75) - 5 rue Mariotte	75	Lot 21-CL41(00ha01a90ca), Lot 10-CL41(00ha01a90ca)	295 000,00	1/4	73 750,00
12/03/2025	LOCAL	PARIS 17 (75) - 82 rue de la Condamine	75	Lot 14-CQ34(00ha04a83ca)	6 000,00	1/4	1 500,00
21/05/2025	BOX/PARKING	CHATOU (78) - 20 rue du Général Sarraill	78	Lot 174-AT126(00ha37a75ca)	18 000,00	1/4	4 500,00
31/10/2025	MAISON	CURGIES (59) - 2 rue d'Aulnoy	59	U182(00ha03a06ca)	158 000,00	7/20	55 300,00
16/10/2025	MAISON	CHARLAS (31) - 9 route de la Save	31	A225(00ha08a00ca), A302(00ha04a95ca), A303(00ha08a60ca)	55 000,00	10 %	5 500,00
22/07/2025	MAISON	BETHUNE (62) - 39 avenue Rouget de l'Isle	62	BC17(00ha01a56ca)	230 000,00	100 %	230 000,00
24/03/2025	APPARTEMENT	ANTONY (92) - 5 allée Fernand Braudel	92	Lot 236-BS254(00ha44a38ca), Lot 333-BS254(00ha00a00ca), Lot 479-BS254(00ha00a00ca)	310 500,00	100 %	310 500,00
21/07/2025	MAISON	VIRONCHAUX (80) - 623 rue du Fort Mardi	80	AR118(00ha06a59ca), AR119(00ha06a27ca), AR187(00ha12a75ca)	136 000,00	100 %	136 000,00
15/05/2025	APPARTEMENT	PARIS (75) - 11 Rue Beautreillis	75	Lot 58-AQ15(00ha05a66ca)	636 760,00	50 %	318 380,00
26/08/2025	MAISON	MAGNANT (10) - 42 rue Maréchal Leclerc	10	AC116(00ha06a09ca), ZW44(00ha05a46ca)	44 000,00	1/3	14 666,67
30/04/2025	MAISON	GAMBAIS (78) - 36 Rue de la Citadelle	78	Lot 1-BN86(00ha15a96ca)	170 000,00	50 %	85 000,00
28/05/2025	MAISON	VAILLY SUR AISNE (02) - 53 Chemin du Roy	2	AC93(00ha08a26ca)	105 000,00	1/15	7 000,00
04/09/2025	MAISON	AVIGNON (84) - 13 Rue Abel Gance	84	Lot 12-EH75(00ha01a46ca), EH96(00ha00a21ca)	160 000,00	1/3	53 333,33
28/03/2025	BOX/PARKING	MEGEVE (74) - 819 Route nationale	74	AC205(00ha21a98ca)	20 000,00	5 %	1 000,00
27/03/2025	APPARTEMENT	MEGEVE (74) - 941 route nationale, LES MELEZES	74	AD196(00ha29a20ca)	300 000,00	5 %	15 000,00
31/03/2025	APPARTEMENT	PARIS 20 (75) - 82 rue Haxo	75	AY4(00ha04a49ca)	400 000,00	100 %	400 000,00
05/02/2025	MAISON	PARVILLERS LE QUESNOY (80) - 2 rue Verte	80	AB79(00ha06a22ca)	40 000,00	100 %	40 000,00
30/09/2025	BOX/PARKING	CANNES (06) - 8 Rue Merle, Quartier des Gabres	6	Lot 26-CP68(00ha05a01ca)	17 000,00	100 %	17 000,00
21/03/2025	DIVERS	CANNES (06) - LE KENT, 2 et 4 rue du Général Ferrié, et 1,3,5 avenue Branly	6	Lot 142-BX114(00ha10a64ca)	7 000,00	100 %	7 000,00
13/11/2025	APPARTEMENT	PORTE DE SAVOIE (73) - Lieudit Boisset, 58 route de Savoie	73	Lot 2-AD26(00ha00a00ca), AD63(00ha00a00ca), AD65(00ha00a00ca), AD66(00ha00a00ca), AD67(00ha00a00ca)	150 000,00	100 %	150 000,00
28/04/2025	MAISON	ST GERMAIN DU CORBEIS (61) - Impasse des Ormeaux	61	AA242(00ha07a38ca)	140 000,00	1/3	46 666,67
14/02/2025	APPARTEMENT	MARSEILLE 15 (13) - Chemin des Bestiaux, Parc Saint Louis	13	Lot 168-E28(02ha09a62ca)	38 000,00	100 %	38 000,00
20/11/2025	MAISON	STE SAVINE (10) - 98 RUE PAUL DOUMER	10	AH388(00ha04a15ca)	133 695,00	1/10	13 369,50
10/03/2025	APPARTEMENT	NICE (06) - La Toison d'Or, Boulevard Gambetta	6	MH271(78ha20a00ca)	285 715,00	1/3	95 238,33
05/05/2025	BOX/PARKING	NICE (06) - 83 à 89 boulevard Gambetta, 1 à 5 boulevard du Parc Impérial	6	Section MH n°271 (00ha 78a 20ca)	17 000,00	1/3	5 666,67
14/04/2025	MAISON	ST BEAUZIRE (63) - 11 Rue Fleurie	63	AC160(00ha00a54ca)	36 000,00	100 %	36 000,00

				section A n°0144 (00 ha 30 a 31 ca) section A n°0212 (00 ha 04 a 70 ca) section A n°0253 (00 ha 19 a 50 ca) section A n°0255 (00 ha 19 a 28 ca) section A n°0702 (ha 07 a 63 ca) section A n°0745 (00 ha 03 a 03 ca) section A n°0758 (00 ha 04 a 00 ca) section A n°0764 (00 ha 00 a 88 ca) section A n°0805 (00 ha 05 a 05 ca) section A n°0826 (00 ha 04 a 38 ca) section A n°0844 (00 ha 02 a 30 ca) section A n°0944 (00 ha 01 a 58 ca) section A n°1037 (00 ha 10 a 75 ca) section A n°1045 (00 ha 04 a 82 ca) section AB n°0127 (00 ha 04 a 90 ca) section AB n°0128 (00 ha 07 a 24 ca) section AB n°0130 (00 ha 10 a 28 ca) section AB n°0139 (00 ha 09 a 23 ca) section J n°0036 (00 ha 03 a 96 ca) section J n°0065 (00 ha 05 a 49 ca) section J n°0150 (00 ha 04 a 68 ca) section L n°0085 (00 ha 12 a 60 ca) section L n°0161 (00 ha 04 a 20 ca) section L n°0202 (00 ha 19 a 41 ca) section L n°0206 (00 ha 05 a 75 ca) section L n°0216 (00 ha 01 a 90 ca) section L n°0243 (00 ha 13 a 69 ca) section L n°0280 (00 ha 20 a 16 ca) section L n°0286 (00 ha 21 a 87 ca) section L n°0330 (00 ha 06 a 78 ca) section L n°0336 (00 ha 09 a 86 ca) section L n°0386 (00 ha 15 a 90 ca) section L n°0400 (00 ha 10 a 19 ca) section L n°0401 (00 ha 01 a 68 ca) section L n°0479 (00 ha 14 a 23 ca) section L n°0536 (00 ha 05 a 50 ca) section L n°0712 (00 ha 04 a 83 ca)			
04/03/2025	PARCELLE	MONTCOURT FROMONVILLE (77) -	77		13 427,00	'100 %	13 427,00
01/01/2025	DIVERS	MONTCOURT FROMONVILLE (77) - Rue Grande	77	AC753(00ha00a54ca)	25 000,00	'100 %	25 000,00
28/11/2025	PARCELLE	NEVACHE (05) - Lande	5	A1201(00ha07a19ca)	140,00	'100%	140,00
26/06/2025	APPARTEMENT	LE MANS (72) - 4 rue de Grenoble	72	IR59(01ha12a16ca)	60 000,00	'2/15	8 000,00
06/09/2025	MAISON	VILLEMANDEUR (45) - 25 rue Alexandre Dumas	45	BM89(00ha05a66ca)	140 000,00	'100 %	140 000,00
21/01/2025	MAISON	MONTGERON (91) - 10 Cour du Lion	91	AV20(00ha01a58ca)	190 000,00	'100 %	190 000,00
10/07/2025	APPARTEMENT	COURBEVOIE (92) - 55 rue Jean Pierre Timbaud	92	Lot 133:S165(00ha00a00ca), Lot 170:S165(00ha00a00ca), Lot 274:S165(00ha18a60ca)	226 500,00	'30 %	67 950,00
26/02/2025	MAISON	QUENZA (20) - lieudit Balesi	20	C250(00ha02a58ca), Lot 7:C250(00ha00a00ca), Lot	70 000,00	'50%	35 000,00
30/06/2025	APPARTEMENT	MONTROUGE (92) - 26 rue Auber	92	Lot 1:U34(00ha04a02ca), Lot 35:U35(00ha02a33ca)	147 250,00	'25%	36 812,50
30/01/2025	MAISON	TOULON (83) - 198 Avenue de la Pivotte	83	AV263(00ha02a50ca), AV337(00ha02a30ca), AV638(00ha00a39ca)	470 000,00	'60%	282 000,00
28/03/2025	MAISON	PIERREFONTAINE LES BLAMONT (25) - 3 rue du Bois du Roi	25	A429(00ha21a71ca)	98 630,00	'100%	98 630,00
28/03/2025	MAISON	PIERREFONTAINE LES BLAMONT (25) - 5,7 rue du Bois du Roi	25	A317(00ha02a15ca), A318(00ha00a00ca), A319(00ha05a24ca), A427(00ha00a00ca), A473(00ha00a00ca), A515(	121 370,00	'100%	121 370,00
06/02/2025	PARCELLE	PIERREFONTAINE LES BLAMONT (25) - LE VILLAGE	25	A541(00ha03a83ca)	7 000,00	'100%	7 000,00
16/10/2025	MAISON	ALBI (81) - 22 avenue du Breuil	81	BD109(00ha06a91ca)	105 000,00	'1/2	52 500,00
08/04/2025	MAISON	USSEL (46) - Le bourg	46	A243(00ha55a35ca), A244(00ha00a26ca), B120(00ha55a21ca), B143(00ha11a20ca), B218(00ha05a67ca), B219(	120 930,00	'1/1	120 930,00
11/04/2025	PARCELLE	USSEL (46) - Les Bouyssolles et Cap Del Liot	46	B103(00ha69a40ca), B105(00ha16a10ca), B106(00ha01a95ca), B107(00ha24a90ca), B108(00ha00a06ca), B224(	15 000,00	'1/1	15 000,00
14/01/2025	APPARTEMENT	LE KREMLIN BICETRE (94) - 56 et 58 avenue de Fontainebleau, 17, 17 bis et 19 rue Danton	94	Lot 553:D182(00ha31a64ca), Lot 615:D182(00ha00a00ca), Lot 651:D182(00ha00a00ca)	250 000,00	'1/1	250 000,00
21/02/2025	APPARTEMENT	LE KREMLIN BICETRE (94) - 56 et 58 avenue de Fontainebleau, 17, 17 bis et 19 rue Danton	94	Lot 406:D182(00ha31a64ca), Lot 447:D182(00ha00a00ca)	250 000,00	'1/1	250 000,00
06/05/2025	APPARTEMENT	LE KREMLIN BICETRE (94) - 14 à 26 rue Pierre Curie, 13 avenue du Docteur Lacroix	94	Lot 27:B126(00ha33a93ca), Lot 94:B126(00ha00a00ca), Lot 149:B126(00ha00a00ca)	258 000,00	'1/1	258 000,00
13/01/2025	APPARTEMENT	LE KREMLIN BICETRE (94) - 14 à 26 rue Pierre Curie, 13 avenue du Docteur Lacroix	94	Lot 4:B126(00ha33a93ca), Lot 71:B126(00ha00a00ca), Lot 173:B126(00ha00a00ca)	220 000,00	'1/1	220 000,00
24/06/2025	APPARTEMENT	LE KREMLIN BICETRE (94) - 14 à 26 rue Pierre Curie, 13 avenue du Docteur Lacroix	94	Lot 5:B126(00ha33a93ca), Lot 68:B126(00ha00a00ca)	276 000,00	'1/1	276 000,00
24/10/2025	APPARTEMENT	LE KREMLIN BICETRE (94) - 54 rue de la Convention	94	Lot 149:C240(00ha26a65ca), Lot 197:C240(00ha00a00ca)	190 000,00	'1/1	190 000,00
16/05/2025	APPARTEMENT	SIX FOURS LES PLAGES (83) - 180 allée de la Pinède	83	Lot 143:AW1237(00ha70a85ca), Lot 31:(00ha00a00ca)	164 000,00	'60 %	98 400,00
04/07/2025	IMMEUBLE	USSEL (19) - 9 boulevard Victor HUGO	19	AV118(00ha02a40ca)	60 000,00	'1/1	60 000,00
10/04/2025	MAISON	FONDREMAND (70) - 13 rue de Rioz	70	ZH10(00ha21a50ca)	38 777,00	'100%	38 777,00
11/04/2025	PARCELLE	FONDREMAND (70) - ZA 40	70	ZA40(01ha21a70ca)	3 030,00	'100%	3 030,00
11/04/2025	PARCELLE	FONDREMAND (70) - ZA 41	70	ZA41(02ha80a20ca)	6 970,00	'100%	6 970,00

27/03/2025	MAISON	ARTIGAT (09) - 2 route de Toulouse	9	Section B n°20 (00ha 00a 69ca)	27 000,00	'100 %	27 000,00
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - E 312	62	E312(00ha02a31ca)	139,92	'100%	139,92
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - E313	62	C313(00ha02a31ca)	139,92	'100%	139,92
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - E 477, Chemin de Delettes	62	E477(00ha03a55ca)	215,03	'100%	215,03
09/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - ZH 11	62	ZH11(01ha69a39ca)	10 163,40	'100%	10 163,40
01/09/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - ZH 21	62	ZH21(00ha56a65ca)	3 399,28	'100%	3 399,28
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - ZI 54	62	ZI54(02ha60a48ca)	15 776,58	'100%	15 776,58
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - ZI 66	62	ZI66(01ha50a58ca)	9 120,70	'100%	9 120,70
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - ZK 11	62	ZK11(01ha29a72ca)	7 857,20	'100%	7 857,20
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - ZK 19	62	ZK19(08ha04a87ca)	48 751,33	'100%	48 751,33
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - ZK 66	62	ZK66(00ha40a19ca)	2 445,07	'100%	2 445,07
11/07/2025	PARCELLE	ENQUIN LEZ GUINEGATTE (62) - ZC 24	62	ZC24(01ha17a53ca)	7 118,86	'100%	7 118,86
11/07/2025	PARCELLE	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE (62) - ZC 71	62	ZC71(00ha54a12ca)	3 278,07	'100%	3 278,07
11/07/2025	PARCELLE	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE (62) - ZC 75	62	ZC75(00ha58a12ca)	3 520,36	'100%	3 520,36
29/07/2025	PARCELLE	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE (62) - ZM 43	62	ZM43(00ha22a96ca)	1 607,20	'100%	1 607,20
11/07/2025	PARCELLE	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE (62) - ZC 80	62	ZC80(00ha44a34ca)	2 697,55	'100%	2 697,55
11/07/2025	PARCELLE	SAINT AUGUSTIN (62) - ZE 105	62	ZE105(02ha32a49ca)	14 082,03	'100%	14 082,03
11/07/2025	PARCELLE	SAINT AUGUSTIN (62) - ZH 26	62	ZH26(00ha68a66ca)	4 119,60	'100%	4 119,60
04/11/2025	PARCELLE	SAINT AUGUSTIN (62) - ZI 30	62	ZI30(00ha58a43ca)	4 100,00	'100%	4 100,00
01/09/2025	PARCELLE	ENQUIN-LEZ- GUINEGATTE (62) - ZE 4	62	ZE4(00ha66a76ca)	4 005,92	'100%	4 005,92
11/07/2025	PARCELLE	THEROUANNE (62) - ZI 43	62	ZI43(00ha30a53ca)	1 857,38	'100%	1 857,38
19/06/2025	MAISON	ARMENTIERES (59) - 43 rue Arthur Defer	59	BR30(00ha00a31ca)	44 000,00	'100 %	44 000,00
26/03/2025	BOX/PARKING	CHERBOURG EN COTENTIN (50) - 73 Rue Saint Sauveur	50	AI547(00ha00a14ca)	9 000,00	'100 %	9 000,00
04/09/2025	APPARTEMENT	PARIS 20 (75) - 69 rue Villiers de l'Isle Adam	75	BV79(00ha05a98ca)	480 000,00	'1/18	26 666,67
24/01/2025	MAISON	MENNECY (91) - 24 rue du Parc	91	BI154(00ha05a71ca)	195 000,00	'100 %	195 000,00
22/04/2025	MAISON	RUAUDIN (72) - 772 Chemin de la Guyonnière, Lieudit La Petite Lande	72	C101(00ha05a60ca), C2406(00ha15a32ca)	140 000,00	'50 %	70 000,00
24/07/2025	MAISON	ISSOIRE (63) - 19 rue de l'Aumone	63	AB577(00ha00a25ca)	46 500,00	'100 %	46 500,00
03/12/2025	APPARTEMENT	DIJON (21) - 10 rue Vauban	21	BP256(00ha36a30ca), Lot 214:BP256(00ha00a00ca), Lot 200:BP256(00ha00a00ca), Lot 226:BP256(00ha00a00c	139 473,00	'100 %	139 473,00
07/10/2025	MAISON	LES MOLIERES (91) - 13 bis rue de Boullay	91	AA76(00ha19a29ca)	335 000,00	'25%	83 750,00
18/07/2025	APPARTEMENT	HOULGATE (14) - route de Trouville, Résidence La Cour du Moulin	14	Lot 48:AD169(02ha48a02ca), AK110(05ha29a94ca)	154 000,00	'1/3	51 333,33
09/05/2025	APPARTEMENT	PARIS 15 (75) - 4 rue du Commandant Léandri	75	Lot 16:BO62(00ha03a07ca), Lot 19:BO62(00ha00a00ca)	170 000,00	'100%	170 000,00
01/10/2025	MAISON	DURANVILLE (27) - 7 Rue de l'Eglise, Lieudit Le Village	27	A401(01ha34a64ca), A79(01ha29a49ca), A310(00ha03a58ca)	65 000,00	'100 %	65 000,00
17/07/2025	APPARTEMENT	LE CHESNAY (78) - 5 square du dragon, Résidence Saint Michel	78	Lot 7035:524AD4(00ha51a14ca), Lot 8391:524AD4(00ha00a00ca)	210 000,00	'50%	105 000,00
31/10/2025	APPARTEMENT	MARSEILLE 08 (13) - 48 boulevard Sicard	13	Section E n°128 (00ha 04a 62ca)	200 000,00	'30 %	60 000,00
22/12/2025	TERRAIN A BATIR	CHEIZ EN RETZ (44) - rue de la Pierre Tremblante	44	Section AA n°77 (00ha 08a 25ca), Section AA n°81 (00ha 16a 38ca)	140 000,00	'100 %	140 000,00
28/02/2025	MAISON	PLAISANCE (32) - 15 rue du Pin	32	AI134(00ha22a76ca)	145 000,00	'1/3	48 333,33
24/06/2025	APPARTEMENT	VILLEJUIF (94) - 8 allée des Feuillantines	94	Lot 264:AX243(01ha10a81ca), Lot 311:AX243(00ha00a00ca)	316 800,00	'25 %	79 200,00
10/07/2025	APPARTEMENT	CAEN (14) - 21 et 23 avenue de Verdun	14	Lot 40:LB23(00ha06a70ca), Lot 18:LB23(00ha00a00ca)	116 000,00	'100 %	116 000,00
30/06/2025	APPARTEMENT	PLAN DE CUQUES (13) - 1 B Place des Lutins, Résidence Plein Sud, bâtiment B1	13	Lot 26:BE18(00ha05a66ca)	180 000,00	'20 %	36 000,00
03/07/2025	BOX/PARKING	MARSEILLE 04 (13) - 3 Rue Jules Arnaud, Les Jardins de Roquebrune	13	Lot 35:D348(00ha09a65ca)	17 000,00	'20 %	3 400,00
15/04/2025	MAISON	NANTES (44) - 45 rue Henri Jullin	44	Section MY n°171 (00ha 04a 35ca)	310 000,00	'15 %	46 500,00
21/08/2025	APPARTEMENT	PREVERENGESRue de Lausanne 14	SUISSE		7 054 665,91	'0.58 %	40 917,06
18/02/2025	APPARTEMENT	VANNES (56) - 12 rue de l'Etang	56	Lot 5:BO483(00ha10a17ca), Lot 31:BO483(00ha00a00ca), Lot	66 600,00	'100 %	66 600,00
21/03/2025	PARCELLE	route du centre- PLEURS (39120)	39	AA76(00ha07a30ca), ZB123(00ha00a46ca)	2 000,00	'1/2	1 000,00
24/01/2025	PARCELLE	COMMENAILLES (39) - champs des quatre chênes	39	ZI34(01ha10a48ca)	2 000,00	'1/2	1 000,00
29/10/2025	MAISON	ROQUEVAIRE (13) - 289 chemin de la Roumigiùre	13	ED83(00ha14a23ca)	365 000,00	'100%	365 000,00
28/01/2025	MAISON	CHAVILLE (92) - 25 rue Guynemer	92	AD82(00ha00a84ca)	270 000,00	'1/5	54 000,00
20/11/2025	MAISON	DOMBASLE SUR MEURTHE (54) - 75 rue de Verdun	54	AL176(00ha07a96ca), AL178(00ha01a20ca), AL2238(00ha12a17ca)	280 000,00	'20%	56 000,00
17/02/2025	MAISON	ARGENTEUIL (95) - 74 rue Marcel Loffel	95	AW250(00ha04a20ca)	191 000,00	'1/3	63 666,67
05/12/2025	MAISON	ARGENTEUIL (95) - 72 rue Marcel Loffel	95	Section AW n°1019 (00ha 04a 44ca)	315 000,00	'1/3	105 000,00
17/02/2025	TERRAIN A BATIR	ARGENTEUIL (95) - 72 rue Marcel Loffel	95	AW250(00ha12a66ca), AW592(00ha01a20ca), AW593(00ha01a16ca)	194 000,00	'1/3	64 666,67
17/03/2025	MAISON	LA MADELEINE (59) - 36 rue François de Badts	59	BH46(00ha01a20ca)	187 200,00	'5/16	58 500,00

28/02/2025	MAISON	HERQUEVILLE (27) - 7 Chemin de la Seine	27	A64(00ha00a75ca), A65(00ha06a75ca), A74(00ha22a84ca), A224(00ha00a12ca), A541(00ha16a96ca)	500 000,00	'50 %	250 000,00
12/05/2025	MAISON	FRESSE (70) - 29 Le Magny	70	G365(00ha10a35ca), G366(00ha03a70ca), G367(00ha09a95ca),	71 532,00	'1/2	35 766,00
08/12/2025	APPARTEMENT	LE HAVRE (76) - 243 rue Félix Faure	76	Lot 32:BK49(00ha64a58ca), Lot 130:BK49(00ha00a00ca), Lot	164 000,00	'1/3	54 666,67
12/05/2025	APPARTEMENT	PARIS 11 (75) - 29 rue Alexandre DUMAS	75	Lot 1006:CK62(00ha09a48ca), Lot 1083:CK62(00ha00a00ca)	180 000,00	'1/3	60 000,00
14/05/2025	MAISON	LES SALLES SUR VERDON (83) - 1 place bouis long	83	A1642(00ha02a27ca)	190 000,00	'1/4	47 500,00
14/05/2025	PARCELLE	AIGUINES (83) -	83	A665(00ha27a57ca), A666(00ha19a17ca)	1 500,00	'1/4	375,00
27/03/2025	MAISON	LUMBRES (62) - 60 bis rue Jean Baptiste Macaux	62	Section D n°1959 (00ha 09a 20 ca)	95 000,00	'50 %	47 500,00
25/03/2025	APPARTEMENT	PARIS 16 (75) - 3 bis rue de l'Alboni	75	CG36(00ha20a75ca)	902 500,00	'1 %	9 025,00
05/12/2025	APPARTEMENT	LIMOUX (11) - 1 Chemin de la Tramontane	11	Lot 20:BK27(00ha99a92ca), Lot 114:BK28(00ha00a00ca)	60 000,00	'1/8	7 500,00
02/12/2025	MAISON	REIMS (51) - 9 rue du pont Assy	51	DV172(00ha02a19ca)	60 000,00	'100 %	60 000,00
04/04/2025	MAISON	QUESNOY SUR DEULE (59) - 701 chemin du Loup	59	AH129(00ha02a62ca)	170 350,00	'50 %	85 175,00
23/06/2025	MAISON	ST SAVIN (33) - 47 rue Jacques Vergeron	33	AB58(00ha04a14ca), AB70(00ha06a90ca)	210 000,00	'100%	210 000,00
17/07/2025	MAISON	FLAVIN (12) - 441 Chemin de l'Etang	12	Section H n°270 (00ha 11a 26ca)	148 800,00	'100 %	148 800,00
16/01/2025	BOIS	Les Terres Rouges- BRIERES LES CELLES(91150)	91	B816(00ha14a55ca)	1 082,52	'40 %	433,01
18/12/2025	MAISON	ST MARTIN DU FOUILLOUX (49) - 4 rue des Vignes	49	Section C n°1876 (00ha 09a 78ca)	375 000,00	'100 %	375 000,00
07/07/2025	MAISON	ST POL DE LEON (29) - 30 Keragon	29	BM590(00ha12a02ca)	285 000,00	'2/8	71 250,00
09/10/2025	MAISON	RUMILLY (74) - 3 bis rue du Lavoir	74	AE84(00ha00a48ca)	98 250,00	'100 %	98 250,00
25/06/2025	BOX/PARKING	RUMILLY (74) - 20 rue de la Curdy, Résidence LES MARMOTTES	74	Lot 49:BX133(00ha27a67ca)	20 600,00	'100 %	20 600,00
16/10/2025	MAISON	ERQUY (22) - 44 avenue de Caroual	22	AM32(00ha03a21ca), AM261(00ha00a44ca)	276 000,00	'100 %	276 000,00
17/06/2025	MAISON	LES CARS (87) - 8 rue des Rouchillou	87	Lot 10:C702(00ha06a68ca)	110 000,00	'50 %	55 000,00
20/11/2025	MAISON	LENS (62) - 2 rue Charles Moisson	62	AV570(00ha03a51ca)	62 000,00	'100 %	62 000,00
20/11/2025	APPARTEMENT	RENNES (35) - 8 square du Luxembourg, 1 rue de Belgique	35	LX34(00ha16a89ca), LX86(00ha05a59ca)	75 000,00	'100 %	75 000,00
08/07/2025	APPARTEMENT	CHATEAUBOURG (35) - 24 rue Louis Pasteur	35	AH469(00ha00a00ca), AH473(00ha00a00ca), AH474(00ha00a00ca)	190 000,00	'10 %	19 000,00
17/10/2025	APPARTEMENT	BOULOGNE BILLANCOURT (92) - 14 ter rue de l'Ancienne Mairie	92	E84(00ha08a73ca)	726 000,00	'1/24	30 250,00
08/10/2025	MAISON	AUCHY LES MINES (62) - 5 rue du Moulin	62	Lot 1339:AD49(00ha07a79ca)	147 500,00	'100 %	147 500,00
28/10/2025	APPARTEMENT	FONTENAY SOUS BOIS (94) - 8 avenue des maronniers	94	Lot 198:BV64(00ha00a00ca), Lot 211:BV64(00ha66a34ca), Lot 266:BV64(00ha00a00ca)	400 000,00	'5%	20 000,00
10/11/2025	MAISON	TOMBLAINE (54) - 12 bis rue Louis Pasteur	54	AT732(00ha05a55ca)	145 000,00	'1/3	48 333,33
					34 568 291,33		14 263 916,52



Liste des redistributions

Liste des redistributions à des personnes morales dans l’année 2025

Conformément aux dispositions du décret n° 2024–720 du 5 juillet 2024, la présente annexe recense les redistributions versées par la SPA à des personnes morales au titre de l’année 2025. Le tableau ci-après indique, pour chaque organisme bénéficiaire, sa dénomination, son numéro RNA (ou à défaut son numéro SIREN) ainsi que le montant des rétributions versées dans le cadre des dispositifs SPA de soutien aux associations de protection animale.

Nom de l'association	Numéro RNA (ou numéro SIREN)	Montants accordés
1001 Âmes Animales	W362007899	500 €
3 p'tit Chats-Rentais	W161009563	1 500 €
9 vies	W641008144	1 500 €
Acromainville	W931023265	1 500 €
Action Animaux Guyane	W9C1004653	3 090 €
Adopt1Pet	W341012145	2 000 €
Aide Aux Chats de Mayotte	W9T1003176	15 380 €
Aide et Protection des Animaux en détresse Etampes Sud Essonne	W911002495	3 500 €
Aide, Sauvetages, Protection, Animaux (ASPA)	W343028276	500 €
Allaure chat?	W302019801	500 €
Amour et protection des animaux	W792003831	500 €
Animal Pour La Vie	W623006694	2 500 €
Animal Protect	W333003711	2 000 €
Animalove61	W611006205	500 €
Animalure	W044006491	500 €
Animatou 74	W743006356	4 000 €
Anim’aubais Protect	W302019644	500 €
APAHC (Association de Protection Animale des Hautes Corbières)	W113004277	500 €
Apus Apuces	W453000441	10 875 €

AS Cats Rescue	W273008658	2 000 €
Assa Declercq	W931006878	2 300 €
Assit O Minous	W831011397	500 €
Association "Chats la la" de Valréas	W842005313	2 000 €
Association Angels Ani-maux en Détresse	W553006297	500 €
Association Animale de Secours, de Sauvegarde et d'Information (LAAS-SI)	W631000553	500 €
Association Au bonheur des petites pattes	W131017529	500 €
Association Canine Sisteronaise	W044000399	1 500 €
Association Casperet-lulu	W281010085	500 €
Association Chat-Manne	W691108634	500 €
Association chats errants Val de Nièvre	W802017992	2 500 €
Association Chats par Minou	W627010293	500 €
Association Coup de Patte	W024000060	500 €
Association de la Brigade Animale Bénévole	W942006974	500 €
Association de la ferme de la seconde chance	W432004436	500 €
Association de protection Animale Canavoise	W942010039	500 €
Association de Protection des chats de rue de Bagnoles de l’Orne	W611005893	500 €
Association de sauvetage animalier Bamach	W024005007	500 €
Association des chats de Bologne	W521006391	500 €
Association des Chiots et Chatons à Adopter	W942010052	1 500 €
Association Droit de Vivre	W381002944	500 €
Association Grignoise des amis des chats	W912006911	500 €

Association JM Forever	W772009925	500 €
Association La Ferme du cœur	W132004816	500 €
Association La mère Michel	W251009595	500 €
Association L'Arche de Néo	W643006238	500 €
Association Les cha'mis de Zorrope	W083004443	500 €
Association Lexie	W143007414	500 €
Association Papattes et Compagnie 33	W332023992	4 000 €
Association pour la Protection des Animaux dans l'Agglomération Grenobloise et l'Isère	W381003034	2 500 €
Association Pour la Protection des Animaux de la Haute Durance	W052002413	1 000 €
Association Syrou	W722005459	500 €
Association Toulonnaise des Amis du Chats	W832001241	1 500 €
Au bonheur des bêtes	W501003544	1 800 €
Au chat paisible	W134010774	500 €
Au cœur des Chats	W751188132	500 €
Au pré de mon arche	W482001129	500 €
Au pré des chats	W302019402	500 €
Aux Chats Perchés	W172004651	500 €
Balbychats	W931026824	2 500 €
Bêle Alice	W912013438	500 €
Bia'chats	W621009883	500 €
Bibou et Cie Matous des rues	W692010427	3 000 €
Bormes les Mimochats	W832013183	500 €
Breizh de Nac	W294012318	500 €
Brigade des chats	W131018848	1 500 €
Cats Garfield, les griffes de l'espoir	W493003294	500 €
Catsilver	W833009656	2 000 €
Centre de Protection des Animaux	W421004229	2 000 €
Centre de Soins de la Faune Sauvage Poitevine	W861001562	9 875 €
Chadoux	W832014610	500 €
Chat amis pour la vie	W423009517	500 €
Chat l'Ami	W502008524	500 €
Chat l'heureux	W952001449	500 €
Chat libre 12	W122004477	500 €
Chat Qu'un son toit 86	W863005277	2 000 €

Chatchou	W832009771	500 €
Chat'huté	W301009334	500 €
Chat'ouille	W301004992	500 €
Chat'perlipopette Beau-court	W901006070	1 500 €
Chats & Compagnie	W763020781	500 €
Chats d'Oc	(507 456 192)	500 €
Chats du Bois de Vincennes	W942010920	500 €
Chats libres de Bougival	W784010026	500 €
Chats libres de Grenoble et de l'Isère Chagris	W381013648	500 €
Chats libres de la Forêt	W611005895	500 €
Chats libres Villelon-guets	W662005745	5 000 €
Chats no toits	W634007446	500 €
Chats oubliés	W604003055	500 €
Chats Perchés	W044006773	500 €
Chats sans toits de Valérie	W663005373	500 €
Chats/Dogs	W833002158	1 500 €
Chats-Libres-Eve-association-2021	W362007832	500 €
Chats-SOS	W833007945	500 €
Chavabien	W062017752	500 €
Cheval Mon Ami	W381013769	5 000 €
Ch'Tatrap	W832013973	500 €
Club Français des Amateurs de Furets	W012000034	1 500 €
Cœur de pattounes Toulon	W832020739	500 €
Com'Chats	W543007075	1 500 €
Comité pour la défense Animalière du Rabastinois	W811006240	500 €
Comme Ci Comme Chat	W662013381	500 €
Cosa Animalia	W381001083	5 000 €
Coup d'Pattes	W172008320	500 €
CVSB Refuge animalier	W701006937	500 €
Des galets et des chats	W842012178	1 000 €
Dignité retrouvée	W372009385	500 €
Doggy Oasis	W9C1007892	2 250 €
Ecole du Chat de la Vallée d'Auge	W143000129	3 000 €
Ecole du chat de Valence	W263001669	4 000 €
Ecole du chat St Aubin-Elbeuf	W763000236	500 €
EMÂ	W931024310	500 €

Endemic'Amis	W811000107	4 350 €
Entraide chats Villejuif	W943004635	3 000 €
Entraide Chiens Chats Maroni	W9C2000596	1 530 €
Espérance des 4 pattes 85	W853009505	500 €
Espoir Réunion	W222005400	650 €
Faune Essonne	W913006302	3 500 €
Félins pour l'Autre 34	W343022826	4 000 €
Felis Canis	W341008571	2 500 €
Felis Silvestris Catus	W302013690	500 €
Foyer rural le Ginestel	W481000210	500 €
Galop pour la Vie	W422001864	2 500 €
Gamelles Pleines Paris	W751209983	500 €
Happiness	W553001544	500 €
Hébergement Animaux Temporaire Hospice et Insertion	W442014604	3 500 €
Help	W272006517	500 €
Help Matous sans toit	W941017549	500 €
Il court il court le furet	W712004633	3 000 €
J'aime les animaux	W133018191	500 €
Karriska	(423 642 271)	1 500 €
La chatière	W252006532	1 000 €
La croquette Rocheford du Gard	W302014977	500 €
La lumière des chevaux	W341003857	4 000 €
La Métairie	W174006647	500 €
La patte sur le cœur	W132000539	500 €
La patte sur le cœur BZH	W291014772	3 000 €
La Petite Arche	W774009447	2 000 €
La Pomponnette	W342001044	1 000 €
La porte de l'espoir	W882005193	1 000 €
La prairie des Animaux	W151007274	500 €
La voix des Animaux	W172008748	500 €
L'abri	W401001232	2 000 €
L'Ami Chat	W302021392	500 €
L'Arbrachats	W271002348	1 500 €
L'Arbre à chats association de Protection Animale	W595040992	500 €
L'arche de Gaïa	W122004608	500 €
L'Arche de Lapichous	W831012078	500 €
L'arche de Morphée	W523005457	500 €
L'Arche de Ninie	W441006492	500 €
L'Arche de Noé et les Amis du Chat	W291002080	1 500 €

L'Arche de Ploum	W251005767	3 500 €
L'Arche de Pouchka	W692011464	500 €
L'Arche de Ringo	W651004482	2 000 €
L'arche de Sakura	W912015333	500 €
L'Arche des Coussinets	W351006588	500 €
L'Arche d'Helios	W9T1007762	9 600 €
L'Arche du Mont de Salva (Les chats de Lulu)	W832008123	1 500 €
L'Arche du Pré	W931021961	500 €
L'auberge des Bichinos	W793005165	500 €
Le chalet des Chats	W641012330	1 000 €
Le Chat l'ange	W662006869	2 000 €
Le chat potée	W533005643	1 000 €
Le chat sans toit	W731000240	2 000 €
Le Chat'voir autour du chat	W142017112	500 €
Le cheval bleu	W482005677	500 €
Le coin des 4 pattes	W341012245	500 €
Le Comité du chat de Sevrans	W932001816	2 500 €
Le coup de patte de Ness	W801008973	500 €
Le Monde de Tina	W833008491	500 €
Le Refuge de Hututu	W591009431	500 €
Le refuge de Jade	W952014478	500 €
Le refuge de l'écureuil sur le vieux chêne	W433002887	1 000 €
Le relais des Animaux	W521000923	500 €
Le tipi des chats	W081002907	3 500 €
L'école du chat d'Ol-lioules	W832020333	4 500 €
L'Ecole du Chat du Campus de Nanterre	W922021910	500 €
Les 3 Dindes	W822008321	10 875 €
Les 4 pattes du Mas d'Aiglun	W061016104	500 €
Les ailes de la PA	W133028442	2 000 €
Les amis de Lili	W132005388	500 €
Les amis de Mathurin	W774005290	2 000 €
Les Amis de Missy	W021005307	500 €
Les amis des bêtes	W152000473	500 €
Les amis des chats	W082000827	500 €
les Amis des Chats Libres de Beignon	W563014065	500 €
Les amis d'Ilou	W911001691	500 €
Les Animaux de la Marchandière	W793005183	500 €

Les animaux fantas- tiques	W301009285	500 €
Les Aristo Cats	W542004933	500 €
Les Arts et les Armes	W763011951	500 €
Les Catlus des rues	W742007970	500 €
Les Chalonnais s'En- traident Spécial Ani- maux de la Rue (CESAR)	W712008754	500 €
Les ch'amis de Brignoles	W833003915	500 €
Les cha'mours de Saint Mard	W771019643	500 €
Les Chatisfaits	W732011635	500 €
Les chats Campois	W833007890	500 €
Les chats d'Ansy	W833001110	500 €
Les chats de chez nous	W2B2001421	500 €
Les chats de la Rue Montbard	W213001366	500 €
Les chats de Serge	W301008850	500 €
Les chats de Stella	W061005104	5 000 €
Les chats de Vinon	W833007904	500 €
Les chats d'Oc	W343028673	2 000 €
Les chats du Loing	W451009162	500 €
Les chats du Mercantour	W062006237	5 000 €
Les chats fermiers	W081007131	500 €
Les chats libres Collas- sois	W302011956	500 €
Les chats libres de Char- ros	W822009298	500 €
Les Chats libres de Chat'eauvillain	W521006283	500 €
Les chats libres de Corse	W2B3004828	500 €
Les chats libres de Fleu- rance	W322005697	500 €
Les chats libres de L'Ai- guillon sur mer	W851006349	500 €
Les chats libres de Lyne	W302011505	1 200 €
Les chats libres de Rians	W833002621	500 €
Les chats libres de Saint-Roch	W364004269	500 €
Les chats libres de The- ziers	W302019572	500 €
Les chats libres de Ve- neux	W774006211	500 €
Les chats libres de Ver- sailles	W784010127	500 €
Les chats libres des 3 vallées	W312002334	500 €
Les chats libres des Grées	W563013821	500 €

Les chats libres des Sables d'Olonnes	W853004301	500 €
Les chats oubliés	W213005418	500 €
Les chats perchés (Metz Sablon)	(914 240 601)	500 €
Les chats perches de Mirmande	W261006426	500 €
Les chats sans toi...t	W072003220	1 700 €
Les chats Trilhanols	W663005265	500 €
Les chats virés 31	W313035748	500 €
Les Chats'buleux	W627010956	500 €
Les Chats'lutteurs et Cie	W842011334	500 €
Les Chatsmartinois	W132009202	500 €
Les coups fourrés	W263011995	1 500 €
Les crins de la Lande	W224010515	2 000 €
Les crins de liberté	W632004140	5 000 €
Les écuries du derniers recours	W595023622	2 500 €
Les Gardiens d'Occitanie	W661005946	500 €
Les Hauts Chat'lpins	W051005315	500 €
Les Intrappables	W833009469	500 €
Les matous de l'Arrats	W321007013	500 €
Les Matous Farlédois	W832021159	1 500 €
Les minous libres Azilla- netois	W341012838	500 €
Les Miss'tigris de l'espoir	W113008433	500 €
Les moustaches d'Oria	W491021623	500 €
Les Moustikat's Chats des plages Martinique	W9M3005995	5 340 €
Les Pachas	W353005268	500 €
Les patounes du 62	W623003352	500 €
Les pattounes de Claye-Souilly	W771021213	500 €
Les petits félins de Corse	W2B3004525	3 000 €
Les petits félins de Ver- nou	W774009484	500 €
Les petits oubliés	W912014218	500 €
Les poilus sans famille	W213005444	500 €
Les Protégés de William/ Will'a animal sanctuary	W692009957	500 €
Les p'tits Bâtards	W931024382	500 €
Les p'tits cœurs de Bastet	W302021131	500 €
Les p'tits O'Malley	W311008326	500 €
Les p'tits poilus d'la grotte	W732010416	2 500 €
Les sabots de Lélé	W042003866	500 €
Les Vagabonds	W132009444	500 €

L'escale des poilus	W332029645	2 000 €
Libre comme Max	W303005602	500 €
Litsa et ses Loulous	W784011230	500 €
Lovetonpoilu.com	W133036254	2 000 €
Main dans la patte	W772009754	500 €
Manimalô	W353015389	2 000 €
Marina, un refuge pour Céret	W661002676	3 500 €
MarlyChats sans toit	W783011505	500 €
Matou'street & Co	W691091243	500 €
Mille et Une Vies (MEUV)	W873004089	500 €
Natachat	W832006947	500 €
Noctis Hérissons	W493008630	1 340 €
Normandy Animal Angel	W502004835	500 €
Nos Amis Pet rescue	W192006259	1 500 €
Nos Chouchous	W691106399	500 €
Ohana chiens-chats et compagnie	W381024892	1 000 €
Pachats 77	W772009416	500 €
Paddock BCBG	W601008836	500 €
Patounes de chats	W642001931	2 500 €
Patte Secours	W862005859	500 €
Pattes de Velours	W052007692	500 €
Phoebus association Saint Cyprienne de protection Animale (Phoebus-ASCPA)	W662004517	500 €
Phoenix	W941004016	2 500 €
Pipsinou	W301000405	500 €
Place des Chats	W313026384	500 €
Protection Animale Amelienne	W661001176	2 000 €
Protection Animale et Nature	W2B2000269	3 000 €
Quatre pattes, un toit	W334005867	3 000 €
Raucourtpoils	W543016112	500 €
Refuge Animalier de Canet en Roussillon	W662008914	500 €
Refuge Equin de Terre Plaine	W892000930	2 500 €
Refuge Freedom Spirit	W661002720	500 €
Refuge One Love	W051005042	500 €
Reptilian Protect	W893005414	9 875 €
Résilience	W883002522	2 000 €
Respecter Soigner Pro- téger	W9M3000774	19 340 €
S.A.V.E. (Solidarité Ani- maux Var Est)	W831011592	500 €

S.O.S. Chats des rues Briançonnais	W051001879	500 €
Saint-Quentin Félines	W023000862	2 500 €
Sanctuaire des Poids Plumes	W163001176	500 €
Sans croquettes fixes	W691088647	3 000 €
SARAA (Sauvetage Accueil Remplacement Animaux Abandonnés)	W783012381	500 €
Sauve Cats	W832020046	500 €
Sauvetage et Chats en détresse	W491004383	500 €
Save Me	W413005500	500 €
Secours aux Animaux Malheureux	W833001828	500 €
Sees au bonheur des chats	W611006067	500 €
Sentinelle Nature Alsace	(538 619 503)	500 €
Solidarité Coup de Patte	W763013487	500 €
SOS Félines Com- mentryens	W031006692	500 €
SOS Matous Picards	W801002692	500 €
SOS Reptiles	W343025991	1 250 €
Soyons Positifs	W391003053	500 €
Station d'Observation et de Protection des Tor- tues et de leurs Milieux	W833001140	5 000 €
Steleire Equestre	W811010136	500 €
Steril Cats HDF	W627010254	3 000 €
Stop Animaux en danger	W891009142	500 €
Street Cats	W832020194	500 €
Terre Animale	W595042692	500 €
Terre de Boxer	W643005694	1 000 €
The Funny Farm Cat	W793001884	500 €
Touche pas à mon po- pote	W332017246	3 000 €
Turny Cats	W891008837	2 500 €
Un chat une chance	W033007524	500 €
Un espoir pour demain	W763018963	500 €
Un nid à toi (t)	W2B3001354	5 500 €
Ver Luisant	W784009942	1 500 €
Volc'Animo	W632013112	500 €
Zannimo Pegi Nou	W9M1011202	5 980 €
		458 600 €

Liste des emprunts

réalisés dans l'année 2025

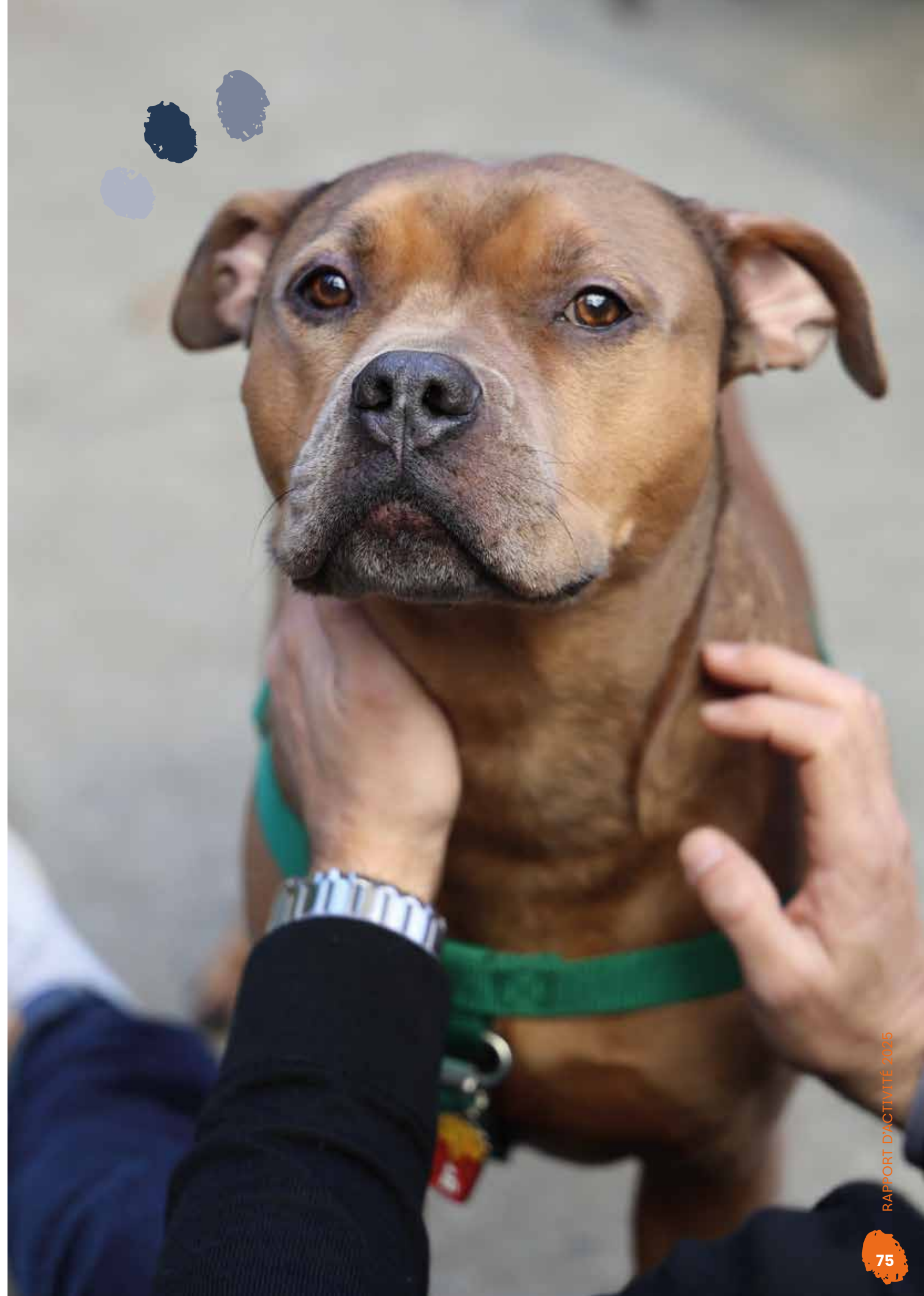
Aucun emprunt n'a été réalisé dans l'année.

Les emprunts en cours :

Emprunt auprès de la Banque Postale : contracté en 2016, il demeure 7,4 M€ de capital à rembourser au 31 décembre 2025 d'ici au 15 janvier 2032.

Emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement : contracté en 2024 pour financer le nouveau site de Gennevilliers, il demeure 3 M€ de capital à rembourser au 31 décembre 2025 d'ici au 31 décembre 2031 (franchise en capital jusqu'au 31 décembre 2025).

Emprunt auprès du CIC : contracté en 2024 pour financer le nouveau site de Gennevilliers, il demeure 2,6 M€ de capital à rembourser au 31 décembre 2025 d'ici au 5 juillet 2031.



La Société
PROTECTRICE
des Animaux



39, boulevard Berthier
75847 Paris Cedex 17
www.la-spa.fr